

# BROCHURE TECHNIQUE

**CHAMPIONNAT NATIONAL  
PAR EQUIPES  
FEDERAL / FEDERAL 1**

**GYMNASTIQUE  
FEMININE**

**30 juin au 2 Juillet 2017  
Angers (49)**



# LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



## *Le mot du Président général*

Les rassemblements fédéraux célèbrent chaque année les vertus du sport et de la culture. Vecteurs d'éducation et de socialisation, facteurs de lien social, porteurs de valeurs de solidarité et de respect, ils sont aussi l'occasion de mettre en valeur l'esprit associatif qui les anime.

Que seraient nos manifestations sans cet esprit de partage et d'ouverture aux autres, sans cette « mobilisation des générosités » dont parlait François Bloch Lainé lorsqu'il évoquait *Les spécificités méritoires des associations* ?

La fédération est riche des hommes et des femmes qui la composent. Cette richesse tient au dynamisme et à l'engagement de ses milliers de bénévoles, qu'ils soient dirigeants ou non, occasionnels ou réguliers. Tous sont essentiels. Ils sont les forces vives de la fédération.

Parmi ceux-ci, tous ceux qui ont pris une part active à l'organisation de la manifestation qui vous rassemble aujourd'hui. L'ardeur et la passion qu'ils ont déployées pour faire de cet événement un moment festif et convivial méritent notre reconnaissance.

Au nom du comité directeur, je félicite et je remercie chaleureusement l'association organisatrice pour le travail réalisé, les adhérents pour leur participation, la municipalité pour son accueil, les partenaires publics ou privés pour leur accompagnement.

Bon week-end à tous !

Christian Babonneau

### UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

### LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelle et humanistes. A travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

#### // CHIFFRES CLES

- Plus de 230 000 détenteurs d'une licence.
- 1 650 associations affiliées.
- Une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 21 ligues régionales.
- 40 000 responsables bénévoles.
- 18 000 participants aux manifestations nationales.
- 50 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année.
- 14 000 stagiaires sur l'ensemble du territoire.
- 1 700 formateurs.
- 1 800 stagiaires BAFA/BAFD.





Ces 29-30 juin et 1<sup>er</sup> juillet, Angers a rendez-vous avec le « traditionnel » Championnat national par équipes, qui rassemble les catégories Aînées et Jeunesse Fédéral et Fédéral 1.

C'est avec un grand plaisir que la Ville soutient le Comité d'Organisation présidé par Sylvette Cellier qui fédère des bénévoles de Notre Dame des Champs Gymnastique et au-delà, à qui la Fédération Sportive et Culturelle de France a confié le challenge de permettre à toutes d'exprimer leurs meilleures performances sur les 4 agrès.

L'esprit à la fois sportif et festif est l'une des caractéristiques qui marque cet évènement avec, outre la compétition, la fête de nuit mais aussi le très attendu festi-fédé du dimanche matin au stade du lac de Maine.

Plus de 2 000 participantes et accompagnateurs sont attendus à Angers à cette occasion. C'est dire l'engouement que suscite cette compétition qui est une nouvelle opportunité pour Angers de rayonner à travers une manifestation sportive nationale. J'émetts d'ailleurs le souhait que chacune et chacun puisse, à cette occasion, prendre quelques minutes dans un programme très chargé pour flâner dans les rues pavées de la Cité, de la Doutre ou en bord de Maine !

Aussi, je souhaite à tous, organisateurs, accompagnateurs et surtout participantes, une très belle édition 2017 à Angers.

**Roselyne BIENVENU**

Adjointe au Maire d'Angers chargée des Sports et Loisirs

Créé en 1907 et anciennement connu sous le nom de l'Union d'Anjou, le Comité Départemental du Maine et Loire (CD 49) regroupe une centaine de clubs et compte plus de 7100 licenciés au total. L'activité phare est la gymnastique artistique féminine mais nous proposons aussi de la gymnastique artistique masculine, acrobatique ou rythmique. Bien que les activités soient à dominance gymnique, le Comité en compte également diverses comme le twirling, le basketball, le volleyball, le football, le tir à l'arc, le trampoline, la marche et la marche nordique ainsi que l'éveil (corporel, culturel, artistique, social et affectif) pour les plus jeunes. La dimension culturelle est quant à elle représentée par la musique avec les batteries-fanfares.

Le Comité Départemental organise des compétitions, des rencontres et des stages. Il dispense des formations telles que le BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) ou des formations de cadre et de perfectionnements techniques en gymnastique et twirling (une quarantaine de stages avec notamment 80 cadres embauchés à temps partiel).

L'activité phare du CD 49 reste les E.L.I (Espaces Loisirs Itinérants). Ce "programme" propose des animations "clé en main" pour les jeunes pendant les vacances en intervenant dans les communes peu ou pas équipées de structures adaptées. L'idée est d'accueillir tous les jeunes qui ne partent pas ou peu en vacances en réalisant une animation de proximité quels que soient leur budget ou leur niveau sportif dans un cadre convivial et nouveau. Les jeunes peuvent ainsi participer à des activités sportives traditionnelles (basket, volley, roller...) ou originales (kinball, tchoukball...), culturelles (jeux de société, danse, théâtre, mölky...) mais aussi festives (soirées familiales, nuit à la belle étoile). Quoi qu'il en soit les maîtres mots sont: Entraide, Liberté et Innovation et cela toujours dans la bonne humeur !

Les différentes activités du CD 49 peuvent également se rencontrer à l'occasion de certains événements. Les ELI seront notamment présents lors du Championnat National de gymnastique sur la journée du samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017. Des stages loisirs sont aussi organisés pendant les vacances scolaires pour tous les jeunes des associations du département adhérentes à la fédération. Un séjour gym loisirs est par exemple prévu fin juillet à La Baule.

## MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITE DEPARTEMENTAL

Le CD FSCF 49 ce sont 96 associations, 6 242 licenciés dont 3 592 en gymnastique féminine.

Nous sommes ravis d'accueillir ce championnat national F/F1 dans notre belle région à la douceur angevine.

Je remercie toutes les associations organisatrices de l'évènement et l'ensemble des bénévoles qui œuvrent depuis un an à la préparation de cet évènement pour qu'il soit une belle réussite.

Je n'oublie pas tous nos partenaires pour leur soutien financier.

Que cette compétition affiche les valeurs humanistes de la FSCF et son projet éducatif : l'ouverture, le respect, l'autonomie, la solidarité et la responsabilité.

Je vous souhaite de bons résultats sportifs dans la joie, le partage et la bonne humeur.

Martine SCOTTO DI VETTIMO

## LE COMITE D'ORGANISATION

La présidente est heureuse de vous recevoir à Angers et vous souhaite à tous : dirigeants, entraîneurs, gymnastes et juges la bienvenue pour cette importante manifestation sportive qui regroupera les meilleures gymnastes de la F.S.C.F.

Le Club de NDC Angers et le comité directeur du Maine et Loire sont attachés aux valeurs de notre fédération et défendent le respect et la convivialité, ils vont mettre tout en œuvre pour vous accueillir dans la bonne humeur.

Ce challenge n'a pu se faire sans l'aide des clubs voisins, c'est pourquoi je remercie les associations gymniques de Beaucouzé, Chalonnes sur Loire, Ecoouflant et Mazé pour leur investissement, leur soutien et leur concours à l'organisation afin que cette manifestation soit une parfaite réussite.

Remerciements aussi à la municipalité d'Angers qui a aidé au bon déroulement de cette compétition par le prêt de matériel et l'organisation du protocole.

Je remercie chaleureusement tous nos bénévoles pour avoir accordé un peu ou beaucoup de leur temps pour nous aider à organiser ce Week-end sportif.

Tous mes vœux de réussite aux nombreuses équipes engagées sur cette compétition.

Bien sportivement,

Sylvette Cellier

Depuis juillet 1851, date de la création de Notre Dame des Champs par l'abbé Augustin Le Boucher, la doyenne des sociétés angevines n'a jamais cessé ses activités toujours avec la volonté de rassembler et de vivre ensemble.

En 2007, l'association NDC est devenue la *Fédération des Associations Notre Dame des Champs* et compte 6 clubs (basketball, escrime, football, gymnastique, subaquatique et voile). Pour la saison 2016/2017, l'association NDC Gymnastique recense environ 165 licenciés. Elle organise également un Gala annuel en plus d'autres manifestations et reçoit des stages de perfectionnements. L'association est présidée par Mme Alberte Gaugain et compte 6 autres membres faisant également partie de l'équipe juge, déjà composée de 15 personnes.

### **Mot de la Présidente**

C'est une fierté que de pouvoir participer à l'organisation de ce championnat national FSCF F/F1 et de vous accueillir gymnastes, éducateurs, juges, dirigeants.

L'événement qui nous rassemble aujourd'hui est le fruit de l'esprit associatif qui nous anime au sein de notre association.

Nous vous souhaitons, au nom de tous les bénévoles, un agréable moment sportif et de partage dans notre belle région.

Alberte Gaugain



En 1951 une jeune institutrice de Beaucouzé, Thérèse SUPIOT souhaite communiquer sa passion pour la gymnastique aux jeunes de la commune. C'est avec l'aide de Madame la Générale FESSART qu'elle crée la Société de Gymnastique Féminine "les Colibris". De 1955 à 1978, Mme Paul FESSART en assumera la Présidence. A cette époque la Société est déjà affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (alors FSF) par l'intermédiaire du Rayon Sportif Féminin. Elle remporte bon nombre de médaille en participant aux manifestations organisées par la Fédération.

Depuis sa création le club a su se développer grâce aux équipements successifs et notamment la construction par la Commune d'une salle dédiée à la gymnastique en 2005. Deux nouvelles sections ont vu le jour: éveil et twirling mais cette dernière fut arrêtée en 2011 dû au manque de twirlers et de juges.

En 2017 le club est toujours affilié à la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) auprès du Comité Départemental du Maine-et-Loire (CD 49). A ce jour la section compte environ 140 licenciés et elle s'est professionnalisée par l'embauche d'un éducateur sportif spécialisé gymnastique à raison de 24h par semaine.

### **MOT DE LA PRESIDENTE**

Le Sporting Club Beaucouzé gymnastique est heureux de s'allier aux clubs organisateurs et au Comité Départemental dans la réalisation d'un grand projet : l'organisation du Championnat national FSCF 2017 F/F1. Nous sommes fiers de participer à la mise en place de cet évènement fédérateur qui met en avant les valeurs auxquelles nous croyons tous au sein de notre club.

L'organisation d'évènements sportifs, qui prend une part importante de notre activité, nous a permis de nous lancer dans ce projet sereinement et c'est avec une équipe motivée que nous travaillons quotidiennement à la réussite de ce projet.

Nous apprécions toujours de participer à ces grands rassemblements, pour la compétition bien sûr, mais aussi et surtout pour le côté festif, pour les moments de partage et de convivialité qui s'offrent à nous.

Alors que dire de plus que de vous donner rendez-vous les 30 juin, 1 et 2 juillet 2017 à Angers pour de nouvelles émotions partagées !

Isabelle Benichou

L'Association Sportive et Gymnique d'Ecouflant a été créée en 1983 par M. et Mme Gachet et Maryse Lamarque en est la présidente depuis 1997. Le club accueille des jeunes de tous âges pour pratiquer la gymnastique artistique sur 4 agrès: la table de sauts, les barres asymétriques, la poutre et le sol. Elle propos

Les adhérents sont licenciés auprès de la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) et chacun peut participer, s'il le souhaite, aux différentes compétitions proposées par cette fédération. L'ASGE comptait 37 licenciés pour la saison 2015-2016.

### **MOT DE LA PRESIDENTE**

Avec l'appui de tous et toutes et de notre municipalité, notre association a souhaité s'investir dans l'organisation de ce championnat, c'est pour nous une joie de vous accueillir et de partager cet événement qui est un défi humain et sportif et qui sera le point d'orgue de notre saison.

Maryse Lamarque

Fondée une première fois en 1855 et définitivement rétablie en juin 1894, la Jeanne d'Arc fût l'un des plus anciens patronages de l'Anjou et peut-être le premier de France. Dans les statuts de 1909, la Jeanne d'Arc avait pour objet la pratique de l'éducation physique et des sports et plus particulièrement la gymnastique, l'athlétisme et le basketball. Elle s'affilia à la FSCF en avril 1910.

A ce jour seule la gymnastique féminine et masculine demeure. De décennie en décennie la Jeanne d'Arc a vu ses effectifs grossir pour compter dans les années 80 plus de 300 licenciés. Pendant près de 70 ans les 3/4 de l'effectif étaient masculin. Cette tendance s'est inversée au début des années 80 avec un intérêt grandissant de ces demoiselles pour la pratique de la gymnastique. Notre fonctionnement est basé depuis l'origine sur le bénévolat à tous les niveaux y compris l'encadrement, c'est ce qui fait notre richesse.

Aujourd'hui la Jeanne d'Arc compte entre 170 et 180 licenciés. Une forte équipe de moniteurs et monitrices qui encadrent neuf cours. Un Comité directeur de 16 membres et 2 équipes juges de 13 personnes féminins et masculins.

Tous les 2 ans un gala incontournable offre un vrai spectacle à un très nombreux public.

### **MOT DU PRESIDENT**

En tant que président nous partageons d'une façon intergénérationnelle beaucoup de plaisir, de passion et de convivialité entre nous.

A la Jeanne d'Arc nous aimons à dire que " la gymnastique n'est pas un sport mais le solfège de tous les sports. Elle nécessite d'allier force, résistance et souplesse".

Depuis toujours la pratique de la gymnastique à la Jeanne d'Arc s'inscrit dans un projet pédagogique qui veille à accueillir de jeunes gymnastes quelques soit leur aptitudes ou handicaps. C'est bien là des fondements et des valeurs de la FSCF.

Jean-Louis Grellier

## JEANNE D'ARC DE MAZE

Le 31 Octobre 1920, Louis de CONTADES, Paul CORMIER et Emile JOULAIN, tous trois originaires de Mazé, ont fait connaître l'existence d'une association constituée dans le but d' « Entraînement Physique et de Préparation Militaire des Jeunes Gens », portant le titre de « JEANNE D'ARC MAZE »

En 1945 elle s'affilie à la Fédération Française de Football. Immatriculée sous le N° 9267 le 31 Mai 1921 auprès de la Préfecture, elle reçoit un nouvel agrément du Ministère de l'Education Nationale le 20 Janvier 1947.

En mai 1993, La Jeanne d'Arc regroupait le basket, l'athlétisme, le football, la gymnastique et le tennis de table. En 1996, 3 sections forment la Jeanne d'Arc de Mazé, la gymnastique féminine et masculine et le tennis de table. La gymnastique est seule adhérente à la FSCF.

Jusqu'en 2005, la section gymnastique existait grâce aux bénévoles. L'évolution de notre quotidien, l'évolution des effectifs, les études pour nos jeunes encadrant ne permettaient plus de faire face à l'organisation de l'apprentissage de la gymnastique. C'est à cet instant que nous avons fait appel à un salarié, professeur de gymnastique.

Depuis une dizaine d'années, notre effectif filles – garçons varie entre 250 et 300 adhérents.

### **MOT DE LA PRESIDENTE**

Le Club de Mazé est heureux de faire partir du Comité d'organisation du Championnat National F/F1 2017 à Angers. Mazé est situé à l'est d'Angers, à environ 20 kms.

J'ai pris les rênes du club en septembre 2015, aidée dans cette tâche par une équipe soudée et volontaire, composée d'anciens membres et de petits nouveaux comme

moi. L'Association compte bon an, mal an, environ 200 licenciées. Le projet du National avait pris naissance un an plus tôt, et nous y avons adhéré sans problème.

L'organisation du National est le moyen de resserrer les liens au sein du Club et aussi de se connaître mieux.

Le National est une aventure extraordinaire, le moyen de rassembler pour un grand moment de gymnastique, de rencontre, d'échanges entre gymnastes, Encadrants, Juges, Comité d'Organisation, Bénévoles et Parents.

Je tiens à remercier le Comité d'Organisation et tous les bénévoles, sans qui, rien ne pourrait se faire.

Pour terminer, je souhaite au nom du bureau, des bénévoles un bon séjour à Angers à tous les participants et de bons résultats sportifs.

Bienvenue à Angers et Bonne compétition.

Laurence MINGOT

Présidente de la Jeanne d'Arc Mazé Gymnastique Féminine

# 01/ CONSIGNES GENERALES

Chaque ASSOCIATION doit OBLIGATOIREMENT se présenter à l'Accueil pour retirer SON DOSSIER (*même les associations arrivant le samedi*) qui contient le BON de RETRAIT du DOSSIER COMPETITION, sans lequel elle ne pourra pas participer aux Championnats. En cas d'arrivée le Samedi, l'accueil se fera sur le site du gymnase de votre première équipe.

Les membres du Jury doivent également se présenter à l'Accueil et se faire pointer auprès des responsables juges de la commission nationale.

***ATTENTION ! Les juges ne venant pas se faire pointer le vendredi sont priés de téléphoner à Marie-France JUNOD : 06.87.40.55.47 pour confirmer leur participation avant 20 heures le vendredi.***

Associations et Membres du Jury doivent indiquer

leur N° d'Affectation

***Retenez bien ce numéro qui vous sera utile durant tout le weekend.***

## ACCUEIL

### **PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS**

**Route de Paris**

**49044 ANGERS**

**06 42 85 02 63**

***(Ligne ouverte exclusivement durant le championnat)***

# 1. DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS

## 1.1 VENDREDI 30 JUIN 2017

---

- 16 h : Accueil des associations et des juges ; Parc des Expositions Angers
- 17 h 45 : Rassemblement des championnes 2016 à la Mairie d'Angers : Boulevard Résistance et Déportation, 49100 Angers
- 18 h : Cérémonie d'ouverture, avec remise des drapeaux fédéraux et Trophées Annick Louvard et Jean Vintzel par les équipes championnes 2016
- 20 h : Réunion du comité technique au Parc des Expositions
- 21 h 00 : Réunion des Responsables d'Agrès et Secrétaires d'Agrès au Parc des Expositions (**présence indispensable de tous**)  
Réunion des référents juges à chaque agrès (invités par la présidente du jury)

## 1.2 SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET

---

### Championnats par équipes

#### SAMEDI 1<sup>er</sup> juillet 2017

- A partir de 8h00\* FÉDÉRAL JEUNESSES : salle ARDESIA
- A partir de 13 h 00\* FÉDÉRAL AINÉES : salle ARDESIA
- A partir de 8 h\* FÉDÉRAL 1 AINEES : salle ARDESIA
- A partir de 8\* FÉDÉRAL 1 JEUNESSES : HALL C

\*horaires de début de compétition

**SECRETARIAT DE COMPETITION :** Parc des Expositions

- 21 heures REPAS OFFICIEL : HALL C
- 21 h 15 FÊTE DE NUIT : salle NOVAXIA

## 1.3 DIMANCHE 2 JUILLET

---

- 10 h 30 : **Festi'Fédé**  
Stade Lac du Maine  
Rue Jules Ladoumeque, 49000 Angers
- 13 h 30 : **Distribution des récompenses**, licences et repas froids.



## 2. MEMBRES OFFICIELS DE LA FEDERATION

Président général de la Fédération	Christian BABONNEAU
Vice-présidente de la fédération en charge de la coordination des activités « Gymniques et d'Expression »	Dominique JOLY
Membre du comité directeur de la fédération Déléguée à la gymnastique féminine	Sophie ERIDIA

## 3. MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE

<b>Responsable de la compétition</b>	Elisabeth JEAN
<b>Présidente du Jury</b>	Marie-France JUNOT
<b>Responsables Juges</b>	Marie-Odile HANSSENS
FA et FJ	Germinal FLORES
F1A	Geneviève CARIOU
F1J	
<b>Festival</b>	Dominique JOLY Jean Marc LE RAY

### **DIRECTEURS des CONCOURS :**

Championnat Fédéral	Catherine DENNEBOUY Elisabeth MORICET
Championnat F1A	Joël LECLINCHE Magaly HARS
Championnat F1J	Monique SOURISSEAU Marie-Laure LOSANO

### **RESPONSABLES du MATERIEL :**

Pierre DIEBOLD  
Jean PARISSÉ  
Charly DENNEBOUY

### **SECRETARIAT :**

Claire DARIUS  
Marie-Christine JEAN  
Maria BIOTTEAU

### **VIDEO**

Michel CARIOU  
Laurent LALOUX

## HORAIRES

### TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

***En cas de désaccord  
entre les tableaux récapitulatifs des horaires  
par club  
et les horaires de chaque catégorie,  
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

## Horaires NATIONAL F-F1 ANGERS 2017

N°	nom de l'association	ville	FA	F1A	FJ	F1J
72	VIOLETTE ATURINE	AIRE SUR ADOUR		10h40-13h05		16h20-18h40
153	AIZENAY GYM	AIZENAY				8h-10h10
166	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUIIS		16h35-18h50		10h25-12h45
184	UNION SPORTIVE	ANCENIS	13h00-15h30			16h20-18h40
95	NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS		8h-10h25		16h20-18h40
132	SAINTE GEORGES	ARGENTEUIL	15h45-18h15			10h25-12h45
29	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES		10h40-13h05		13h45-16h05
192	BRUYERE ET ECUREUILS	BAUGE		14h05-16h20		
68	LA VIGILANTE	BAYONNE			8h05-10h05	
146	SPORTING CLUB	BEAUCOUZE	13h00-15h30	10h40-13h05	8h05-10h05	16h20-18h40
108	LA SAINT NICOLAS	BEAUNE		10h40-13h05		13h45-16h05
188	LES PASTOURELLES	BEAUPREAU		14h05-16h20		
85	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU	15h45-18h15		10h20-12h00	
94	PATRONNAGE LAIQUE	BREST	-	8h-10h25	-	-
100	LES VAILLANTES	BRIGNAIS	-		-	13h45-16h05
171	ELSA GYM	BRISSAC QUINCE	-		-	16h20-18h40
161	DOMREMY	BRUZ	15h45-18h15		8h05-10h05	
144	J.A. ALOUETTES	CALUIRE		14h05-16h20		8h-10h10
180	LES ALGUES	CANDE				13h45-16h05
143	USCRD GYMNASTIQUE	CENON				13h45-16h05
163	UNION CHÂBONNAISE	CHÂBONS	15h45-18h15			
152	LA JAC	CHALONNES/LOIRE		8h-10h25		
142	ALERTE-GENTIANES	CHAMBERY	18h30-20h45	10h40-13h05		8h-10h10
97	JEANNE D'ARC	CHARLEVILLE MEZIERES		14h05-16h20		
176	L'AVENIR	CHEMILLE		8h-10h25		
145	LES JEUNES DE CHERENG	CHERENG	15h45-18h15			8h-10h10
6	LA CONCORDE	COUERON	13h00-15h30			8h-10h10
88	LA JEUNESSE DE CROISSY	CROISSY SUR SEINE	13h00-15h30		8h05-10h05	
190	SAINTE EVRARD CYSOING	CYSOING	13h00-15h30	8h-10h25	10h20-12h00	16h20-18h40
17	ENVOLEE DE DAX	DAX	18h30-20h45		10h20-12h00	
135	JEANNE D'ARC DE DAX	DAX			8h05-10h05	
51	ENTENTE GYMNIQUE	ENTRE DEUX GUIERS				16h20-18h40
186	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	18h30-20h45	16h35-18h50	10h20-12h00	8h-10h10
186	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	13h00-15h30			
160	SAINTE AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE		16h35-18h50		10h25-12h45
49	SOCIETE SPORTIVE	INGERSHEIM				8h-10h10
130	ASCE LA BAULE	LA BAULE ESCOUBLAC		14h05-16h20		10h25-12h45

118	LES JONGLEURS GYM	LA GUERCHE DE BRETAGNE		16h35-18h50		
13	LES MONTAGNARDS	LA MONTAGNE				16h20-18h40
62	LES PERVENCHES	LA MOTTE SERVOLEX		10h40-13h05		
66	AVANT-GARDE	LA TOUR DU PIN		10h40-13h05		
138	GAS DE St THIVISIAU	LANDIVISIAU	15h45-18h15			8h-10h10
113	LA LEGEENE GYMNASTIQUE	LEGE				13h45-16h05
106	ALOUETTES GYM	LES HERBIERS		10h40-13h05	-	8h-10h10
90	LESTREM GYM	LESTREM			8h05-10h05	
117	CADETTES St MICHEL	LIMOGES	18h30-20h45		8h05-10h05	
154	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	18h30-20h45	10h40-13h05		8h-10h10
104	ETOILE SPORTIVE	LIVRY-GARGAN		8h-10h25		13h45-16h05
77	ATHLETIC-CLUB STE CECILE	LUISANT		10h40-13h05		8h-10h10
155	LYON PATRIOTE ENTRAIN	LYON		8h-10h25		
124	ESPERANCE MARCQ	MARCQ EN BAROEUL		10h40-13h05		16h20-18h40
193	JEANNE D'ARC	MAZE-MILON	13h00-15h30			16h20-18h40
48	LA JOUVENCELLE	MONTROND LES BAINS		14h05-16h20		10h25-12h45
136	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT		8h-10h25		
173	SAINT MICHEL	MORTEAU		14h05-16h20		
150	ASC JA MOUVAUX	MOUVAUX	15h45-18h15			10h25-12h45
179	ETOILE MOUZILLONNAISE	MOUZILLON		16h35-18h50		10h25-12h45
87	ESPOIR MUGRONNAIS	MUGRON		14h05-16h20		10h25-12h45
60	ASC BONNE GARDE	NANTES	18h30-20h45	14h05-16h20	10h20-12h00	8h-10h10
60	ASC BONNE GARDE	NANTES	15h45-18h15			
137	CSC LAETITIA	NANTES		14h05-16h20		10h25-12h45
56	GASSENDIANA	PARIS	13h00-15h30			
164	JEANNE D'ARC	PERENCHIES			8h05-10h05	
105	JEUNE GARDE	POURRAIN				16h20-18h40
57	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES		14h05-16h20		8h-10h10
158	ELAN SPORTIF	RIVE DE GIER				10h25-12h45
50	ASR GYM ROIFFIEUX	ROIFFIEUX				13h45-16h05
65	USSA GYMNASTIQUE	SAINT ANDRE LEZ LILLE		16h35-18h50		10h25-12h45
149	UNION LESTRA VALEILLE	SAINT BARTHELEMY LESTRA		8h-10h25		
93	AVANT GARDE	SAINT ETIENNE		16h35-18h50		10h25-12h45
191	ETOILE DE MONTAUD	SAINT ETIENNE		8h-10h25		
123	FEUX FOLLETS	SAINT FLORENT LE VIEIL		8h-10h25		13h45-16h05
41	ESSOR GYMNIQUE	SAINT GENEST LERPT				13h45-16h05
84	BLEUETS DE MAURIENNE	SAINT JEAN DE MAURIENNE				16h20-18h40
101	HIRONDELLE GYMNASTIQUE	SAINT JULIEN DE CONCELLES		16h35-18h50		
14	CHARTREUSE GYM	SAINT LAURENT DU PONT	13h00-15h30			16h20-18h40
110	JEANNE D'ARC	SAINT MARCELLIN		16h35-18h50		
25	PERCE NEIGE	SAINT MATHURIN SUR LOIRE		8h-10h25		

133	ALERTE DE MEAN	SAINT NAZAIRE		16h35-18h50		
177	ST PIERRE SPORT GYM	SAINT PIERRE D'ALBIGNY				16h20-18h40
131	LA CAMBRONNAISE	SAINT SEBASTIEN/LOIRE	18h30-20h45	14h05-16h20	10h20-12h00	
119	SOCIETE DE GYMNASTIQUE	SAINTE-CROIX-EN-PLAINE		10h40-13h05		
189	A.U.S.GYMNASTIQUE	SCHILTIGHEIM		16h35-18h50		
35	ESPRIT SPORT	SEYSSUEL ESTRABLIN	13h00-15h30		8h05-10h05	
31	CERCLE SPORTIF MEINAU	STRASBOURG				13h45-16h05
156	LA SPORTIVE NEUHOF	STRASBOURG	15h45-18h15			
125	LE CRAN GYM FILLES	TASSIN	18h30-20h45	10h40-13h05		8h-10h10
92	AVENIR DE TRIEL	TRIEL SUR SEINE	15h45-18h15		10h20-12h00	
42	VERN GYMNASTIQUE	VERN SUR SEICHE				13h45-16h05
115	LA VAILLANTE	VERTOU		16h35-18h50		
175	LES THEOPOLITAINES	VILLEDIEU LA BLOUERE				13h45-16h05
157	HIRONDELLES	VILLEFRANCHE/SAONE	18h30-20h45		10h20-12h00	13h45-16h05

## 4. INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS ET DES JUGES

### DISCIPLINE et TENUE

---

- Les gymnastes sont priées de respecter les installations afin de conserver en excellent état les salles et terrains que la ville met à leur disposition.
- Il est interdit de consommer sur les plateaux de compétition.

L'importance et l'organisation d'une telle manifestation nécessitent le respect des consignes et des horaires établis, ceci dans l'intérêt de tous, pour le bon déroulement de ces championnats.

### TENUE VESTIMENTAIRE pour la compétition (cf. art 20.4 – page 39 – PF 2017)

---

#### Gymnastes

- Justaucorps identiques pour toutes les gymnastes d'une même équipe. *(les marques de fabrication peuvent être différentes).*
- Justaucorps en tissu non transparent, avec ou sans manches.
- Les bretelles de moins de 2 cm ne sont pas autorisées.
- L'échancrure ne doit pas dépasser l'aîne.
- Les justaucorps à bride, style danse, ne sont pas autorisés.
- Le port de bijoux (bracelet, collier, piercing, montre) est interdit. Seules les petites boucles d'oreilles (clous d'oreilles) et alliances sont autorisées.
- Le port du strapping (bandage) est autorisé.
- Le port des maniques est autorisé.
- Le port des chaussettes et/ou chaussons est autorisé.
- Le port de l'écusson n'est pas obligatoire. Pas de pénalité pour présence d'écusson sur certains justaucorps.

#### Entraîneurs

Tenue uniforme pour toute l'association : SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures de sport blanches (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 9.1 du PF 2017).

#### Juges

- Dames : ensemble blanc (jupe, robe ou pantalon) veste bleu marine
  - Messieurs : pantalon gris, haut blanc, veste bleu marine
- Pour tous, impérativement tennis ou chaussures de sport à dominance blanches

### LICENCES:

---

Les licences et cartes de Juges seront exigées pour tous les participants à la compétition.

### AUTORISATION PARENTALE

---

Pour toute gymnaste mineure, se munir de l'autorisation parentale permettant d'opérer en cas d'urgence.

## CONTRÔLE DES POINTS

---

Celui-ci a été établi afin d'éliminer, au maximum, le nombre d'erreurs possible. Il est obligatoire pour éviter tout litige.

Il est recommandé aux entraîneurs de le faire à la fin des épreuves de leur équipe. Se présenter, ou téléphoner, au secrétariat (demander le N° au directeur de concours) pour contrôler le total de points, au plus tôt 1 heure après la fin de l'horaire, et au plus tard 45 minutes après la fin de toutes les épreuves.

Dans le cas de non-exécution de ce contrôle de points, aucune réclamation ne sera prise en considération. Le classement établi par le Secrétariat restera seul valable.

## RAPPEL

---

### Art. 22.2 – page 47 – PF 2017

Toutes les gymnastes d'une équipe doivent exécuter toutes les épreuves y compris le mouvement d'ensemble.

### Article 23.5 – page 49 – PF 2017

- Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de 8 points est appliquée par note annulée.

- Lorsque les notes à un degré sont en nombre inférieur au nombre minimum de gymnaste imposé, les notes manquantes sont comptabilisées comme une note à 0.

- Lorsque le nombre de gymnastes exécutant le mouvement d'ensemble ou un agrès, est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences ou au nombre minimum de gymnastes imposé de la catégorie, une pénalité de 8 points est appliquée par gymnaste manquante ou supplémentaire, voir Art. 4.2, sauf gymnaste blessée, voir Art. 10.2.

- De plus, en cas de sur effectif, la meilleure note concernée est annulée, en cas de sous effectif, la note de 0 sera obligatoirement comptabilisée à la place de la note manquante. (La lettre « a » sera inscrite à la place de la note manquante ce qui induira une pénalité automatique de 8 points).

## CONVENTION PARTICULIERE - Article 23.3 page 49 du PF 2017

---

Il est possible, à condition de n'engager qu'une seule équipe Aînées (catégorie F, F1, F2, F3 confondues), de faire concourir en F2A ou F3A, 2 gymnastes nées en 2003.

Ces gymnastes qui auront les numéros 13 et 14, effectueront le 5° degré au maximum, exécuteront le mouvement d'ensemble Aînées et respecteront les normes des agrès Aînées.

## BLESSURE D'UNE GYMNASTE

---

Se reporter à l'article 10, page 15 du Programme Fédéral 2017.

Les feuilles de déclaration d'accident seront à la disposition des secours à l'infirmerie.

---

Les Jurys d'agrès n'ont pas à répondre aux demandes de justification de note formulées directement par les entraîneurs.

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du responsable des juges du plateau, accompagnées d'une caution de 15 €.

Elles seront examinées par le Jury d'appel constitué :

- de la Responsable de la CNGF,
- du Président du Jury,
- du Responsable des Juges du plateau,

qui après consultation des Juges concernés, informera l'entraîneur de sa décision.

La décision est sans appel.

La caution est restituée uniquement en cas de modification de note.

**Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.**

---



## JURYS

### TABLEAUX RECAPITULATIFS

***En cas de désaccord  
entre les tableaux récapitulatifs des JURYS  
et les jurys de chaque catégorie,  
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

## LISTE DES JUGES

FEDERAUX et FEDERAUX FORMATEURS				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
1	APPELGHEM Michel	MARCQ EN BAROUEL	Barres	Fédéral
2	BARRAUX Dominique	VILLEFRANCHE SUR SAÔNE	Barres	Fédéral
3	BAVUSO Simone	SAINT ETIENNE	Sol	Fédéral
4	CAUCHON Josette	NANTES	ENS	Fédéral
5	DE FIRMAS Cécile	CROISSY SUR SEINE	sol	Fédéral
6	DENAEGEL Bernard	MOUVAUX	TS	Fédéral
7	ERIDIA Sophie	CENON	Sol	Fédéral
8	FOHRER Isabelle	SAINTE CROIX EN PLAINE	Barres	Fédéral
9	FRISON Nadège	BOURGOIN JALLIEU	Barres	Fédéral
10	GAUVIN Karine	SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	Sol	Fédéral
11	GIRARDIN Isabelle	MORTEAU	Sol	F1 A
12	GIVOIS Simone	CALUIRE	Sol	Fédéral
13	GRÈS Lionnel	SEYSSUEL/ESTRABLIN	TS	Fédéral
14	LIMANDAS Françoise	TASSIN	Barres	Fédéral
15	NAVES Marie France	CHAMBÉRY	Alignement	Fédéral
16	NEBRA Michel	DAX	Barres	Fédéral
17	PAIRE Hélène	SAINT ETIENNE	Barres	F1 A
18	PENIN Nathalie	TASSIN	Poute	Fédéral
19	PEYRES Jean Louis	DAX	TS	Fédéral
20	REINOZE Anne-Marie	BRUZ	Barres	Fédéral
21	RICHARD Monique	SAINT MARCELLIN	TS	Fédéral

JUGES LIBRES				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
101	BAERT Sylvie	MOUVAUX	Poutre	Fédéral
102	BART Sylvie	ARMENTIÈRES	Poutre	Fédéral
103	BAZO Ginette	LIMOGES	Poutre	Fédéral
104	BAZO Sophie	LIMOGES	Sol	Fédéral
105	BERJONNEAU Marie-Annick	LIMOGES	TS	Fédéral
106	BETEMPS Jocelyne	CHAMBÉRY	Poutre	Fédéral
107	BILLON Gwladys	LANDIVISIAU	Sol	Fédéral
108	BOTTO Nicole	ARGENTEUIL	Barres	Fédéral
109	BOUCHAUD Frédérique	SAINT JULIEN DE CONCELLES	Sol	F1 A
110	BOUCHET Brigitte	NANTES	Sol	Fédéral
111	BOUCHET Laurence	ST BARTHELEMY LESTRA	Barres	Fédéral
112	CHAMPET Camille	ROIFFIEUX	Barres	F1 J
113	COCHETEL Chantal	VERTOU	Sol	Fédéral
114	DELIOT Jeanine	BRIGNAIS	Poutre	Fédéral
115	DESCAMPS Séverine	PERENCHIES	Sol	Fédéral
116	DIEBOLT Chantal	STRASBOURG	Poutre	Fédéral
117	DUBOSQ Michèle	AIRE SUR ADOUR	Poutre	F1 A
118	FISCHER Barbara	SAINT CROIX EN PLAINE	Poutre	Fédéral
119	FOURNIER Freddy	NANTES	TS	Fédéral
120	GAY Caroline	TASSIN	Poutre	Fédéral

121	GOMMERAT Isabelle	CROISSY SUR SEINE	Barres	Fédéral
122	GRANGERAT Reine	ENTRE DEUX GUIERS	Alignement	F1 J
123	GROCHULSKA Corinne	SAINT PIERRE D'ALBIGNY	TS	Fédéral
124	GUIPET Michèle	BEAUNE	Sol	F1 A
125	LAFFARGE Claire	TASSIN	Sol	Fédéral
126	LORENTZ Sophie	SCHILTIGHEIM	Sol	Fédéral
127	MEYER Béatrice	SAINT LAURENT DU PONT	TS	Fédéral
128	MICOUD Elisabeth	CHÂBONS	Poutre	Fédéral
129	MIGLIORINI Myriam	CHAMBÉRY	Barres	Fédéral
130	MINTOFF Chantal	CHARLEVILLE MÉZIÈRE	Barres	F1 A
131	MOTTE Florence	VILLEFRANCHE SUR SAÔNE	TS	Fédéral
132	NEBRA Andrée	DAX	Poutre	Fédéral
133	NICOLINI Josiane	LIVRY-GARGAN	Barres	Fédéral
134	OLIVEREAU Justine	CYSOING	Barres	F1 J
135	PASQUE Malika	SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	Ensemble	Fédéral
136	PECH Brigitte	SEYSSUEL/ESTRABLIN	Poutre	Fédéral
137	PERRON LE DALL Gwendoline	LANDIVISIAU	Poutre	Fédéral
138	POTAPPOF Mireille	LIMOGES	Sol	Fédéral
139	PRIN Véronique	LA MONTAGNE	Barres	F1 J
140	ROUX Odile	RIVE DE GIER	Barres	F1 J
141	SAILLARD Monique	MORTEAU	Poutre	F1 A
142	SOUBEYRAT Agnès	ROIFFIEUX	Barres	Fédéral
143	STEPHENSON Véronique	SAINT PIERRE D'ALBIGNY	Sol	Fédéral
144	TAFFAREL Jean-Pierre	LA TOUR DU PIN	Barres	F1 A
145	TARDY Anne-Laure	SAINT BARTHELEMY-LESTRA	Poutre	Fédéral
146	VAHRAMIAN Céline	CHÂBONS	Sol	Fédéral
147	VANDEVOOGHEL Marie-Odile	ESTAIRES	Sol	Fédéral
148	VEYRET Catherine	BOURGOIN JALLIEU	Sol	Fédéral
149	VULIN Marie-Luce	REPLONGES	TS	F1 A
150	WATELET Nicole	TRIEL SUR SEINE	TS	Fédéral
151	WEISS Manuella	SAINTE CROIX EN PLAINE	Sol	F1 A
152	GUERIN PAUBEL Martine	REPLONGES	Sol	F1 A

6ème degré				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
201	ALBAUT Annick	CHARLEVILLE MÉZIÈRE	Barres	F1 A
202	AMISSE Sylvie	LEGE	Sol	Fédéral
203	AUGER Yen	LES HERBIERS	TS	F1 A
204	AULAGNE NONNIER Mathilde	BEAUCOUZÉ	Poutre	Fédéral
205	AZZOUZ Sylvie	LIMOGES	Poutre	Fédéral
206	BEAUMIER Lydie	VILLEFRANCHE LA BLOUERE	Poutre	F1 A
207	BEAUVAIS Catherine	LUISANT	Barres	F1 A
208	BENETTI Céline	SAINT PIERRE D'ALBIGNY	Poutre	F1 J
209	BENOIT Josette	CHAMBÉRY	Sol	F1 A
210	BERDOYES Isabelle	DAX	Remplaçante Poutre	Fédéral
211	BIADATTI Muriel	COUERON	TS	F1 J
212	BICHON Claude	COUERON	Poutre	Fédéral
213	BIOTTEAU Anne-Marie	ANCENIS	Barres	Fédéral

214	BONNAUD Nicole	LA BAULE ESCOUBLAC	TS	F1 A
215	BRAS Marthe	MORNANT	Barres	F1 J
216	BRÉ Manon	MOUZILLON	Sol	F1 A
217	BREILLET Dorothée	BOURGOIN JALLIEU	Sol	Fédéral
218	BROSSARD Maryse	ANCENIS	Sol	Fédéral
219	BROVELLI Cynthia	SCHILTIGHEIM	Sol	F1 J
220	BURKARTH Valérie	PARIS	Poutre	Fédéral
221	CADOUX Maryse	REPLONGES	Poutre	F1 A
223	CARIOU Angélique	LANDIVISIAU	TS	Fédéral
224	CHAMARANDE Chantal	AMPLEPUIIS	TS	F1 A
225	CHANDELLIER Viviane	SAINT NAZAIRE	Sol	F1 J
226	CHAPELLE Emilie	MAZE MILON	Poutre	Fédéral
227	COUTURIER Elodie	NANTES	Sol	F1 J
228	DASTE Patricia	AIRE SUR ADOUR	TS	Fédéral
229	HARNAIS Marie Thérès	CYSOING	Poutre	FIJ
230	DECONNICK Jeanne-Marie	LESTREM	Poutre	Fédéral
231	DEFOIS Brigitte	BEAUCOUZÉ	Poutre	Fédéral
232	DELANOUE Angélique	ST MATHURIN SUR LOIRE	Sol	F1 A
233	DELOGE Mélanie	LA GUERCHE DE BRETAGEN	Barres	F1 J
234	GODINAT Sabine	CHERENG	Barres	Fédéral
235	DIVAY Adeline	BRUZ	Poutre	Fédéral
236	DOURDAN Dominique	MUGRON	Sol	F1 A
237	DUPONT Michèle	LUISANT	Poutre	F1 A
238	FEAT Katell	BRUZ	TS	Fédéral
239	FEIERSTEIN Jacques	LIVRY-GARGAN	Barres	F1 J
240	GARNIER Martine	LUISANT	TS	F1 A
241	GENTIAL Marie-Dominique	SAINT GENEST LERPT	Sol	F1 J
242	GERBAUD Chantal	MONTROND LES BAINS	Barres	F1 A
243	GOORIS Sandrine	BAYONNE	TS	F1 J
244	GRES Ariane	SEYSSUEL/ESTRABLIN	Sol	Fédéral
245	GRUFT Véronique	LA BAULE ESCOUBLAC	Barres	F1 A
246	GRUIER Philippe	ESTAIRES	Barres	Fédéral
247	GUGGENBUHL Caroline	INGERSEHEIM	TS	F1 J
248	GUIRAUD Sophie	ST JEAN DE MAURIENNE	Sol	F1 J
249	HECKER Virginie	STRASBOURG	TS	F
250	HOLLANDRE Anne	PERENCHIES	Barres	F1 A
251	JACON Véronique	ST JEAN DE MAURIENNE	Poutre	F1 J
253	JOUHANNEAU Karen	LA MOTTE SERVOLEX	Barres	F1 A
254	JOUSSEAUME Henri	COUERON	TS	F1 J
255	KARGULEWICZ Dominique	CENON	Poutre	F1 J
256	LANGLADE Gérald	MUGRON	Poutre	F1 A
257	LANGLOIS Genevière	LIVRY-GARGAN	Sol	F1 A
258	LE GALL Audrey	BREST	Poutre	F1 A
259	LECOQ Florence	NANTES	Sol	Fédéral
260	LEPAROUX Jacqueline	VERTOU	Poutre	F1 A
261	LEPAROUX Yannick	ST JULIEN DE CONCELLES	Poutre	F1 A
262	L'HURRIEC Christine	NANTES	Poutre	F1 J
263	LIEVRE Annick	BRISSAC QUINCE	TS	F1 J
264	MARLANGUE Jean	TRIEL SUR SEINE	TS	Fédéral
265	MENEGER Marc	GUERANDE	Barres	F1 A
266	MENARD Marie Laure	LA MONTAGNE	Poutre	F1 J

267	MICHEA Marie Laurence	BEAUNE	Poutre	F1 A
268	MOOGEN Laure	ARGENTEUIL	Barres	Fédéral
269	MORA Régine	DAX	Poutre	Fédéral
270	OLLIVIER Katia	ST SEBASTIEN SUR LOIRE	Poutre	Fédéral
271	PAFFUMI Véronique	CALUIRE	TS	F1 A
272	PASCAL Eliane	SAINT ETIENNE	Poutre	F1 A
273	PETITEAU Aurélie	MOUZILLON	Poutre	F1 A
274	PEYRATOUT Nadine	LIMOGES	TS	Fédéral
275	PIAT Véronique	VERNE SUR SEICHE	Poutre	F1 J
276	PILET Florent	LES HERBIERS	TS	F1 A
277	PILIA Patricia	LESTREM	TS	Fédéral
278	PIRAUD Christine	SAINT ETIENNE	Sol	F1 A
279	PISKA Léa	BEAUNE	Barres	F1 A
280	POIBLANC Sabrina	BEAUGÉ	Sol	F1 A
281	POULIQUEN Cécile	BREST	Barres	F1 A
282	PUCELLE Joëlle	LA BAULE ESCOUBLAC	Sol	F1 A
283	PUSCHMANN Isabelle	TRIEL SUR SEINE	Sol	Fédéral
284	RACAUD Ghislaine	POURRAIN	Sol	F1 J
285	RIOULT Marie Laure	SAINT NAZAIRE	Poutre	F1 A
286	RUEL Jean-Jacques	LYON	TS	F1 A
287	SALMON Nadine	ANCENIS	TS	Fédéral
288	SOULARD MATHIEN Julie	SAINT MARCELLIN	Sol	F1 A
289	STEPPE Fabienne	SAINT ANDRE LES LILLE	Poutre	F1 A
290	TACHOT Michèle	CROISSY SUR SEINE	Barres	Fédéral
291	TILLON Françoise	MONTROND LES BAINS	Poutre	F1 A
292	TILMAN Magali	CHARLEVILLE MÉZIÈRE	Sol	F1 A

2ème échelon				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
301	ADAMO Amandine	BRIGNAIS	SA Ensemble	F1 A
302	ADNANE Fatiha	AMPLEPUIIS	Barres	F1 J
304	AUCLAIR Norbert	MOUZILLON	TS	F1 J
307	BASTIDE Anne-Marie	BRIGNAIS	Poutre	F1 J
309	BERNARD Christian	AMPLEPUIIS	TS	F1 J
311	BODEREAU Lucie	BAUGÉ	Sol	F1 J
313	BOSSARD Eloïse	LES HERBIERS	Poutre	F1 J
314	BOUREFIS Selma	STRASBOURG	Sol	F1 J
316	CARPENTIER Monique	TRIEL SUR SEINE	Sol	F1 J
317	CHARNEAU Séverine	ANGERS	Remplaçante Sol	
318	CHATAIN Manon	NANTES	TS	F1 A
319	COUILLEAULT Pascale	ST FLORENT LE VIEIL	Sol	F1 J
320	COUSSOT Martine	ARGENTEUIL	Poutre	F1 J
321	COUSSOT Michel	ARGENTEUIL	TS	F1 J
322	DELCOURT Sandrine	ESTAIREs	Sol	F1 J
323	DELFORGE Jeanne Marie	ARMENTIÈRES	Ensemble	Fédéral
324	DELOBRE Sophie	SAINT ETIENNE	Sol	F1 J
325	DELIEN Aline	CHALONNES SUR LOIRE	Sol	F1 J
327	DEMOOR Dorothé	MARCQ EN BAROEUIL	Sol	F1 J
328	DESBIENS Isabelle	MOUVAUX	Remplaçante poutre	F1 A
329	DETRIEZ Thierry	LYON	TS	F1 A
331	DUBREUIL Isabelle	LIMOGES	Remplaçante barres	F1 A

332	DUPIRE Grâce	CYSOING	Sol	F1 J
333	EQUIS Raymond	RIVE DE GIER	TS	F1 J
336	HECQUET Sandrine	DAX	Poutre	F1 J
337	HAYER Sylvie	CHEMILLE	Remplaçante SA	F1 J
338	HUE Catherine	BEAUCOUZÉ	Remplaçante BARRES	F1 A
341	JEANPIERRE Valérie	PARIS	Sol	F1 J
342	JOALLAND Florence	NANTES	Sol	F1 A
344	LE BORGNE	MUGRON	Remplaçante	
345	LE RASLE Thyphaine	BAUGÉ	Poutre	F1 J
346	LELEU Emmanuelle	MOUVAUX	Remplaçante SA	
351	MAREAU Virginie	MAZE MILON	Barres	F1 J
355	MATIGNON Thérèse	AIZENAY	Poutre	F1 J
356	MENAGER Michelle	GUERANDE	Barres	F1 J
357	PERRIER Paul	BEAUPREAU	Remplaçant RA TS	
359	PIERREMONT Aline	SAINT GENET LERPT	Remplaçante Sol	
360	PLESSIS Alain	POURRAIN	TS	F1 J
361	POILDEVIN Aurore	MORTEAU	Poutre	F1 A
363	PREVOST Suzanne	ENTRE DEUX GUIERS	Poutre	F 1 J
364	GUERE Ingrid	BREST	Remplaçante SA	
366	RAMBAUD Clara	CHÂBONS	Remplaçante RA	
367	ROBIN Romuald	STRASBOURG	Poutre	F1 J
368	ROUSSEAU Chrystel	AIZENAY	TS	F1 J
371	SUTTEAU Sophie	ST FLORENT LE VIEIL	Barres	F1 J
372	TISON Corinne	CHERENG	Remplaçante RA	
373	TRAN Sophie	CENON	Poutre	F1 J
375	VEIDEN Peggy	ESTAIRE	TS	F1 A
376	VERRIERES Sabine	SAINT LAURENT DU PONT	Barres	F1 J
377	VETTRAINO Zaia	CALUIRE	TS	F1 J
378	WAEKENS Valérie	CYSOING	TS	F1 A

Responsables et secrétaires d'agrès				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
303	ANSELIN Fabienne	MORNANT	RA Sol	Fédéral
305	AVENO Céline	SAINT MARCELLIN	SA Poutre	F1 A
306	BAROUX Monique	ST BARTHELEMY LESTRA	SA TS	Fédéral
308	APPELGHEM Christine	LESTREM	RA Sol	F1 A
310	BLANCHARD Cécile	ST MATHURIN SUR LOIRE	RA Poutre	F1 A
312	BOF Elodie	LA MOTTE SERVOLEX	RA Barres	Fédéral
315	BUROT Josiane	BRISSAC QUINCE	SA TS	F1 J
330	DUBE Philippe	ST MATHURIN SUR LOIRE	SA Barres	Fédéral
334	FALVET Dominique	BAYONNE	RA Ensemble	F1 A
335	FORVEILLE Maud	CANDÉ	SA Poutre	F1 J
339	ISAIA Isabelle	MORNANT	RA Poutre	Fédéral
340	JEAN Christiane	ENTRE DEUX GUIERS	RA Ensemble	F1 J
343	KNECHT Bénédicte	MONTROND LES BAINS	RA Poutre	F1 J
347	LEPERCQ Isabelle	ARMENTIÈRES	SA Sol	F1 A
348	LIEVIN Laurence	SAINT ANDRE LES LILLE	SA TS	F1 A
349	LUNEAU Maryse	CHEMILLE	SA Poutre	Fédéral
350	MARAILHAC Martine	AIRE SUR ADOUR	RA Barres	F1 A
352	MARTINEZ Ilona	VERN SUR SEICHE	RA Barres	F1 J

353	MARY Virginie	BEAUPREAU	RA Ensemble	Fédéral
354	MATEOS Maeva	CENON	SA Sol	F1 J
358	PIAZZALUNGA Rose	ROIFFIEUX	SA Barres	F1 J
362	POMETT Anne Laure	VILLEFRANCHE SUR SAONE	SA Sol	Fédéral
365	QUIRION Isabelle	LEGE	RA Sol	F1 J
369	SPIEGELS Patrick	MARCQ EN BAROEUL	SA Barres	F1 A
370	STALPORT Véronique	SAINT ETIENNE	RA TS	Fédéral
374	TRUSCELLO Jean	LYON	RA TS	F1 A
379	ZAHOUTE Selma	VERN SUR SEICHE	RA TS	F1 J
380	DELOBEL Laurent	MOUVAUX	RA ou SA Remplaçant	F1 J
507	DUPE Agnès	SAINT NAZAIRE	SA Ensemble	F
514	TOUTAIN Edith	CHERENG	SA Ensemble	F1 J

### liste juges mouvement ENSEMBLE

4	CAUCHON Josette	NANTES	exécution Ensemble	F
15	NAVES Marie France	CHAMBERY	Alignement	F
122	GRANGERAT Reine	ENTRE DEUX GUIERS	Alignement	F1 J
135	PASQUE Malika	ST SEBASTIEN SUR LOIRE	Exécution Individuelle	F
252	JOLY Maryvonne	ST GENEST LERPT	Exécution Individuelle	F1 J
323	DELFORGE Jeanne Marie	ARMENTIERES	exécution Ensemble	F
501	BARRE Sandra	AIZENAY	Alignement	F
502	BLANCHARD Jacqueline	ST FLORENT LE VIEIL	Exécution Individuelle	F1 A
503	BOURSE Fabienne	CANDÉ	Alignement	F1 J
504	CATTEAU Stéphanie	ST ANDRE LES LILLES	Exécution Individuelle	F1 A
505	CESBRON Emilie	CHALONNES/LOIRE	Exécution d'ensemble	F1 A
506	DECOUR Bernard	LA MOTTE SERVOLEX	Exécution d'ensemble	F1 A
508	GEIGER Régine	INGERSHEIM	Exécution d'ensemble	F1 J
509	GIRAUD Stéphanie	VILLEDIEU LA BLOUERE	Alignement	F1 A
510	MOREAU Yolène	CHEMILLE	Exécution d'ensemble	F1 J
511	PELTIER Lucie	LA GUERCHE/BRETAGNE	Exécution Individuelle	F1 J
512	PETOZZI Marie Christine	VILLEFRANCHE/SAONE	Alignement	F1 A
513	RUEL Annie	SAINT LAURENT DU PONT	Exécution Individuelle	F

## 5. CONSIGNES AUX RESPONSABLES D'AGRES, SECRETAIRES D'AGRES ET CONTRÔLEURS DE LICENCES

Ils assistent à la réunion du **Vendredi 30 Juin à 21 heures** avec les directeurs de concours au Parc des Expositions.

Cette réunion est indispensable pour la bonne organisation de la compétition.

### CONSIGNES et AFFECTATION des JUGES

---

Les Juges Fédéraux, Libres, 6<sup>èmes</sup> degré ont été pris en priorité, sans tenir compte de l'inscription des équipes de leur Association et en respectant les choix d'agrès indiqués sur les propositions de Juges.

En Fédéral Aînées et Jeunesses, vous noterez à 3, la moyenne des 3 notes sera faite et vous noterez sur les feuilles de note, votre moyenne à 3 chiffres après la virgule.

Vous jugez tous les degrés à l'agrès désigné, toutefois :

- En F1A, les 6<sup>èmes</sup> degrés seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, de plus au sol, le premier jury du 3<sup>ème</sup> agrès jugera aussi les 6<sup>èmes</sup>
- En F1J, les 5<sup>èmes</sup> degré seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, de plus au sol, le premier jury du 3<sup>ème</sup> agrès jugera aussi les 5<sup>èmes</sup>.

**IMPORTANT : en cas de désaccord dans les affectations, entre la liste nominative et les tableaux des JURYS, SEULS ces DERNIERS FONT FOI**

---

Nous demandons aux Juges :

- de ne pas quitter le plateau avant que les directeurs de concours n'aient récupéré toutes les notes et ne donnent le feu vert,
- de conserver, sur leur carnet, leurs notes, le N° des gymnastes et le N° de l'Association. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de réclamation. En cas de réclamation, les Juges doivent pouvoir justifier leur note.

L'utilisation par les Juges de téléphones portables durant les épreuves est formellement interdite.

### AVIS concernant la DEFECTION de MEMBRES du JURY

---

Vous figurez dans le Jury, soit en tant que Juge, soit en tant que Remplaçant, Responsable ou Secrétaire d'agrès. Votre présence conditionne le bon déroulement de la compétition.

Si, pour une raison sérieuse, vous ne pouvez assumer vos fonctions, veuillez en informer immédiatement la Fédération et l'Organisateur

\* à la FEDERATION : à Pascal LEGOUIC : 01 43 38 89 87 ou [pascal.legouic@fscf.asso.fr](mailto:pascal.legouic@fscf.asso.fr)

\* à la responsable du jury : Marie France JUNOD : 06 87 40 55 47 ou [mf.junod@orange.fr](mailto:mf.junod@orange.fr)

\* à l'organisateur : 06 42 85 02 63 ou [angers2017@fscf49.org](mailto:angers2017@fscf49.org)



Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant, et absent le jour de la compétition, entraînera pour l'Association l'ayant proposé le paiement d'une amende de 200 euros.

**Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux championnats nationaux par équipe l'année suivante.**

## 6. CONSIGNES AUX ENTRAINEURS

### Briefing des entraîneurs :

Tous les entraîneurs se réuniront à la table des Directeurs de concours pour écouter toutes les informations utiles au bon déroulement de la compétition. Ils auront lu avant la compétition, le briefing des juges.

### Contrôle des licences :

Bien respecter les horaires indiqués sur les pages suivantes.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences, munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure : les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de sa main droite et présentera sa licence.

Pour les F1J et F1A, on rajoutera la lettre inscrite dans le tirage au sort pour **la main droite** et on mettra le numéro de l'association sur la **main gauche**.

### Retrait des dossiers de compétition :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de retrait du dossier de compétition en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

FA	FJ	F1A	F1J
Jaune	Rouge	Rose	Bleu

### Compétition :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière CNGF II est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié par le Directeur de Concours.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

F1A	F1J
Les 6 <sup>èmes</sup> degrés seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys (les cases des jurys concernés seront grisées). Nota : au sol, le premier jury du 3 <sup>ème</sup> agrès jugera aussi les 6 <sup>èmes</sup> .	Les 5 <sup>èmes</sup> degrés seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys (les cases des jurys concernés seront grisées). Nota : au sol, le premier jury du 3 <sup>ème</sup> agrès jugera aussi les 5 <sup>èmes</sup> .

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Pour aider à la répartition de vos gymnastes, nous vous proposons une grille de répartition aux agrès pour que vous puissiez noter à l'avance le n° de chaque gymnaste sur l'agrès concerné.

**Pour tous les agrès : vous remplirez la fiche répartition des filles et des degrés à chaque agrès que vous donnerez au responsable d'agrès.**

### Table de Saut :

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un mini-trampoline sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

### Barres Asymétriques :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par le responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste. **C'est la barre N°1 qui peut monter.**

### Sol :

Vous remplirez à l'avance la fiche musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur toutes les bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol.

Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

### Le mouvement d'ensemble

**Le mouvement d'ensemble s'exécute sur 2 lignes équilibrées, en respectant un écart de 2 mètres au maximum entre les 2 lignes.**

5 minutes d'échauffement autorisées (dont un passage en musique possible).

**Les mouvements d'ensemble se dérouleront dans le HALL C**

### ORDRE DE PASSAGE AUX AGRES

Saut-Ensemble-Barres-Poutre-Sol

## 7. BRIEFING DES JUGES

Ce briefing ne reprend que les points importants et posant régulièrement souci. Il doit être lu en totalité par les juges et entraîneurs.

### GENERALITES

---

- ∞ Quand une gymnaste a effectué sa sortie ou au sol a pris la position finale, **elle ne peut refaire un élément oublié.**

- ∞ **RECLAMATION**

Les juges n'ont pas à répondre aux demandes de justification de notes formulées par les entraîneurs. Ceux-ci doivent le faire par écrit auprès du Responsable des Juges du plateau avec une caution de 15,00€.

- ∞ **LECTURE DE LA FEUILLE D'IMPOSE**

**Paragraphe coté : EN GRAS SOULIGNE = VALEUR DE LA DIFFICULTE**

**Élément non exécuté ou aidé :** Perte de la valeur de l'élément en note D et moins 3 points sur la note E.

**Lorsque ces 3 points sont à retirer les juges doivent avertir immédiatement le Responsable des Juges du plateau car cette pénalité doit rester exceptionnelle.**

**Paragraphe non coté :**

**Paragraphe avec un intitulé :** Pénalité de 0,80 pt sur la note E pour l'élément principal **oublié ou aidé**, 0,10 pt sur la note E pour tout tiret oublié.

**Attention** si le paragraphe entier est oublié, il n'y a pas cumul entre l'oubli de l'élément principal et les tirets non exécutés, la gymnaste perd au maximum 0,80 pt.

**Paragraphe intitulé « chorégraphie » :** pénalité de 0,10 pt sur la note E pour tout tiret oublié avec un maximum de 0,80 pt.

Pour toute exigence technique (écriture « normale ») non respectée, en paragraphes cotés ou non : pénalité de 0,30 pt sur la note E (sauf cas particuliers).

- ∞ **CHUTE**

**Tout élément chuté peut être recommencé (entrée et sortie comprises) sans pénalité pour élément supplémentaire.**

Chute **après** l'exécution de l'élément : Élément comptabilisé en note D avec pénalité pour chute et fautes d'exécution en note E.

Chute **pendant** l'exécution de l'élément :

- **Sans reprise :** perte de la valeur de l'élément en note D + 1,00 pt de chute et fautes d'exécution (fautes générales) sur la note E.
- **Avec reprise :** élément comptabilisé en note D + 1,00 pt pour chute sur la 1<sup>ère</sup> exécution et fautes éventuelles sur la 2<sup>ème</sup> exécution en note E.

**En cas de plusieurs tentatives, toutes les chutes sont comptabilisées + les fautes d'exécution et les fautes techniques du dernier élément exécuté.**

En cas de déséquilibre, pas supplémentaire puis chute il n'y a pas de cumul des pénalités. Seule la chute est comptabilisée.

Un **élément mal exécuté sans chute et recommencé** sera pénalisé de 0,50 pt.

Pour la reconnaissance des éléments, se référer au tableau : « **ELEMENTS TENTES ET ELEMENTS RECONNUS** ».

**ATTENTION : si une difficulté n'est pas comptabilisée, seules les fautes générales sont enlevées.**

#### ∞ ENTREE

En barres et en poutre, un 2<sup>ème</sup> élan est autorisé dans tous les cas :

- Si la gym ne touche pas le tremplin, ne touche pas l'agrès, ne passe pas sous l'agrès : pas de pénalité.

- Si la gymnaste touche le tremplin, l'agrès ou passe dessous, elle est pénalisée de 1,00 pt sur la note **E**.

- Rebond sur le tremplin avant l'entrée : 0,50 pt sur la note **E** quel que soit le nombre de rebonds (élan supplémentaire).

- A la table de saut, la gymnaste a le droit à **trois courses pour deux sauts**.

#### ∞ CHOIX DES ELEMENTS

Dans un exercice si la gymnaste a le choix entre deux éléments, en cas de chute à la 1<sup>ère</sup> exécution, elle doit exécuter à nouveau **le même élément**.

*Exemple : En poutre au 5<sup>ème</sup> degré, choix de la souplesse AR ou de la roue pied-pied*

✓ Chute sur la souplesse AR : 1,00 pt sur la note **E**.

✓ Elle remonte et effectue la roue pied-pied.

✓ **Elle perd la valeur de l'élément en note D + les éventuelles fautes d'exécution en note E sur les 2 éléments car elle aurait dû refaire la souplesse AR.**

A la Table de Saut, lorsque dans un même degré des sauts différents sont proposés, la gymnaste doit réaliser **2 fois le même saut**. Sinon le 2<sup>ème</sup> saut est **NUL**, la gymnaste est notée sur le 1<sup>er</sup> saut.

#### ∞ TAPIS SUPPLEMENTAIRE

Le tapis supplémentaire est autorisé en sortie, mais n'est pas obligatoire. Il ne doit pas être déplacé durant le passage de la gymnaste, sinon pénalité de 0,50 pt sur la note **E**.

Si utilisation de tapis supplémentaire non autorisé (ex : sous un tremplin) : 0,50 pt sur la note **E**.

## TABLE DE SAUT

---

#### ∞ ANNONCE DES DEGRES

En table de saut, si au 1<sup>er</sup> saut la gymnaste n'exécute pas le saut annoncé, l'entraîneur peut demander aux juges la nullité du saut.

Exemple : 1<sup>er</sup> saut annoncé 3<sup>ème</sup> degré, saut exécuté 2<sup>ème</sup> degré.

- ✓ Le juge doit avertir l'entraîneur de l'erreur.
- ✓ L'entraîneur intervient et demande la nullité du saut, par conséquent la gymnaste peut refaire un 3<sup>ème</sup> degré. **Attention** : il ne reste plus qu'un saut à la gym.
- ✓ L'entraîneur n'intervient pas, la gymnaste est obligée de refaire un 2<sup>ème</sup> degré car les deux sauts exécutés doivent être identiques. Le juge note le 2<sup>ème</sup> degré avec **une pénalité de 0,80 pt pour mauvaise annonce du saut**. Si elle réalise un 3<sup>ème</sup> degré, elle ne sera pas notée et son saut sera considéré comme NUL.

En cas de saut nul au 1<sup>er</sup> essai, le juge doit en avertir l'entraîneur.

## BARRES

---

Les gymnastes désirant monter les barres doivent en faire la demande écrite auprès du Responsable des Juges du plateau avec l'imprimé prévu dans le Programme Fédéral 2017 ou dans la brochure des fédéraux. L'autorisation sera remise au Responsable des Juges du plateau qui le signalera aux juges concernés.

Les gymnastes ayant l'autorisation de monter les barres doivent passer sur le même agrès. Les juges peuvent éventuellement se déplacer.

L'entraîneur doit impérativement remettre ensuite les barres à la hauteur réglementaire.

### Il n'y a plus de chute en barres.

Exemple : Une gym effectuée en BS fermeture jambe tronc, début de remonter en appui, épaules au niveau de BS. La bascule est donc tentée mais pas reconnue.

1<sup>er</sup> cas : elle reste en suspension. Le moniteur l'aide pour remonter à l'appui.

Pas de VD

0,80 pt de pénalité pour « aide sur un élément non coté »

2<sup>ème</sup> cas : elle fait un renversement AR pour remonter à l'appui BS.

Pas de VD

Pénalité de 0,80 pt pour « élément supplémentaire »

3<sup>ème</sup> cas : elle repose les pieds sur BI et refait la bascule qu'elle réussit.

VD accordée

0,50 pt de pénalité pour « heurter l'agrès avec les pieds »

0,50 pt de pénalité pour élément mal exécuté sans chute et recommencé

## POUTRE

---

Pour qu'une difficulté soit comptabilisée, la gymnaste doit reposer au moins un pied sur la poutre.

Si non retour sur poutre et que la gymnaste ne recommence pas, la difficulté est tentée : Perte de la valeur en note **D** + pénalité de 1,00 pt de chute et fautes d'exécution sur la note **E**.

Si non retour sur poutre et que la gymnaste recommence en réussissant : La difficulté est comptabilisée en note **D** + pénalité de 1,00 pt de chute + fautes d'exécution éventuelles de la 2<sup>ème</sup> en note **E**.

La pénalité pour « déséquilibre » est de 0,10 pt ou 0,30 pt.

## SOL

---

Lorsque la gymnaste n'exécute qu'une partie d'un **élément coté** :

- Exemple : rondade-flip (2 points) – le flip n'est pas exécuté :
  - ✓ Perte de la valeur (- 2 pts) en note **D ET** moins 3 pts + fautes d'exécution de la rondade sur la note **E**.
  - ✓ Le même raisonnement est valable pour la série rondade – flip – flip dans laquelle la gymnaste n'exécute qu'un seul flip.

Si arrêt entre la rondade et le flip : pénalité de **0,50 pt** pour le manque de liaison entre 2 éléments acrobatiques sur la note **E**.

La gym veut réaliser ATR valse, elle monte à l'ATR puis repose les pieds au sol et recommence ATR valse : la difficulté est comptabilisée en note **D** + pénalité de 1,00 pt de chute + fautes d'exécution éventuelles de la valse en note **E**.

Il n'y a pas de pénalité pour le saut de chat sauf le manque de liaison éventuelle.

## ENSEMBLES NOUVELLE COTATION (p.139-140 – p.145-146 du PF)

---

**6 juges ayant suivi la nouvelle formation.**

**2 juges par rubrique :**

- Exécution individuelle: sur 20 points
- Exécution d'ensemble: sur 20 points
- Alignement : sur 10 points

### **Précisions :**

L'exécution d'ensemble :

- décalage de plusieurs gyms par rapport à l'équipe : ch. fois 0,50 pt
- faute de terminologie par toute l'équipe : partielle : ch. fois 1,00 pt  
sur tout un paragraphe : ch. fois 2,00 pts

Si la salle n'est pas assez grande pour avoir suffisamment de recul, possibilité de se positionner en diagonale pour voir toute l'équipe.

### **Attention :**

Au mouvement d'ensemble **Aînées** :

- **Paragraphe E.3.4 et G.3.4** : le croisé de la jambe arrière se fait sur ½ pointes
- **Paragraphe J.1.2** : la position de la ½ fente latérale est genou ouvert

Lorsqu'il n'y a aucune précision dans le texte, il n'y a pas lieu de pénaliser une position réalisée de manière identique par toute l'équipe.

Si ajout de repères intermédiaires favorisant l'ensemble : chaque fois 0,50 pt.

Position finale Non Tenue : 0,30 pt une seule fois pour toute l'équipe.

**Discipline et tenue vestimentaire** : sur 10 points

La notation démarre en même temps que la musique et s'arrête après la position tenue.

**Aucune pénalité ne peut être appliquée sans avoir l'accord du Responsable des Juges du plateau.**

Chaque équipe dispose de 5 minutes d'échauffement dont un seul passage en musique autorisé. Plusieurs entraîneurs sont autorisés à assister les gymnastes jusqu'à la fin du temps d'échauffement.

Il n'y a pas de pénalité pour temps abusif de placement des gyms avant le début du mouvement.

## 6<sup>ème</sup> DEGRÉ

### Difficultés

L'exercice est composé librement par la gymnaste et doit comporter :

- 3 Difficultés 6<sup>ème</sup> prises dans 3 familles différentes de la grille
- 4 autres difficultés figurant au minimum dans les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> degrés Aînées/Jeunesses ou des éléments plus difficiles répertoriés au code Catégorie 2 ou au code FIG, sauf les éléments de liaison et certains éléments listés à chaque agrès.

### Bonifications

Une liaison de 2 Difficultés 6<sup>ème</sup> avec 0,60 pt de faute sur chaque élément sera bonifiée (même s'il y a chute sur un des éléments) car c'est la liaison et non les Difficultés 6<sup>ème</sup> que l'on bonifie.

### Directives Techniques Pages 236-239 du PF

Les directives techniques des éléments gymniques particuliers s'appliquent à tous les éléments composant un 6<sup>ème</sup> degré, Difficultés 6<sup>ème</sup> et aux Autres Difficultés. Des directives techniques pour des éléments en barres ont été ajoutées.

### Table de Saut

Toutes les pénalités sont reprises dans le tableau page 216.

### **Pénalités spécifiques :**

Pour tous les sauts avec ½ tour ou tour dans le 2<sup>ème</sup> envol c'est la position des pieds qui détermine la fin de la rotation.

### Barres

Une Difficulté 6<sup>ème</sup> ou « Autre Difficulté » **peut être exécutée 2 fois.**

La 3<sup>ème</sup> fois, l'« Autre Difficulté » ou la Difficulté 6<sup>ème</sup> ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront déduites de la note **E** et une pénalité de 0,50 pt sera appliquée en note **E**.

- La gymnaste peut exécuter autant de bascules qu'elle le désire, **sans pénalité**, mais 2 seulement seront retenues **comme « Autres Difficultés »** (en plus des bascules Difficulté 6<sup>ème</sup>).

*Exemple :* si la gym réalise en entrée 1 tour bascule puis 2 bascules : l'entrée est prise en Difficulté 6<sup>ème</sup> et les 2 bascules en « Autres Difficultés ».

Exemple : ½ tour bascule BI + bascule BI + bascule BS = 2 bascules en « Autre Difficulté ».

- La gymnaste peut exécuter autant de prises d'élan à l'ATR qu'elle le désire, **sans pénalité**, mais 2 seulement seront retenues éléments (la 1<sup>ère</sup> en Difficulté 6<sup>ème</sup> et la 2<sup>ème</sup> comme Autre Difficulté).

- Précision sur l'EC 5 : **c'est un passage du corps en AR à l'horizontale minimum qui est demandé. Le corps doit être à l'horizontale de la tête à la pointe des pieds.** Une simple prise d'élan avant un élément peut remplir cette EC.

- Un tour AR libre **sous l'horizontale sera retenu comme « Autre Difficulté ».**

- Retrait à l'ATR et soleil : si l'ATR est réalisé dans les 10° avant ou après la verticale, l'élément est reconnu mais pénalisé.

#### **Pénalités :**

<b>Retrait et Shushunova</b>	Appui libre 0,30 pt Pas de pénalité d'angle
<b>Contre mouvement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fermeture complète et les pieds quittent la BA le plus tard possible : 0,10 pt</li><li>- Pointes des pieds vers la BS en avant de la barre : 0,10 pt</li><li>- Epaules au-dessus de la BS : SP<ul style="list-style-type: none"><li>o Epaules hauteur BS = 0,10 pt</li><li>o Epaules sous BS = 0,30 pt</li></ul></li><li>- <b>Une reprise d'élan ou une chute après la tentative de cet élément fait perdre la bonification.</b></li></ul>

#### **Poutre**

Toute Difficulté 6<sup>ème</sup> ou « Autre Difficulté » **ne peut être exécutée 2 fois.**

La 2<sup>ème</sup> fois, la Difficulté 6<sup>ème</sup> ou l'« Autre Difficulté » ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront comptabilisées en note **E**, **mais ils pourront servir pour valider une liaison bonifiée.**

- Le saut changement de jambes est considéré comme « Autre Difficulté » si l'écart des jambes après le changement est inférieur à 135°. Il devient un saut enjambé.

- Le changement de jambes : si l'écart est entre 135° et 150° la bonification est de 0,30 pt et si l'écart est supérieur à 150° la bonification est de 0,50 pt. Dans tous les cas, il ne pourra être comptabilisé et bonifié qu'une seule fois. Il doit être pris dans l'ordre chronologique.

- La liaison Souplesses Arrière + Saut Vertical : permet de reconnaître la souplesse arrière comme Difficulté 6<sup>ème</sup>.

- L'ATR de la grille non tenu est pénalisé de 1,00 pt quand il est comptabilisé en Difficulté 6<sup>ème</sup>.

- Sauts appel 1 ou 2 pieds, Difficultés 6<sup>ème</sup> ou «Autres Difficultés » sont considérés comme identiques



## **Sol**

Toute Difficulté 6<sup>ème</sup> ou « Autre Difficulté » **ne peut être exécutée 2 fois**.

La 2<sup>ème</sup> fois, la Difficulté 6<sup>ème</sup> ou l' « Autre Difficulté » ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront comptabilisées en note **E**, **mais ils pourront servir pour valider une liaison bonifiée**.

- **Aucun salto dans un mouvement : - 2 pts en note E**

- Saut groupé 1½ tour, Pirouette 1½ tour et souplesse AR valse 1½ tour = « Autres Difficultés ».

- Le twist tendu et le salto AR tendu ½ tour seront reconnus au bénéfice de la gymnaste.

### **Précisions sur les bonifications :**

- **Saut de mains + salto AV groupé** : bonification de 0,30 pt pour la liaison directe. Puis une série acro : **salto AV groupé + rondade + flip + salto AR groupé** : bonification de 0,30 pt pour liaison directe du salto AV avec deux éléments acrobatiques même s'il y a répétition du même salto AV. **C'est la liaison qui est bonifiée**, soit un total de 0,60 pt.

# FEDERAL JEUNESSES ET AINEES

**LIEU**

**Salle ARDESIA**

**DIRECTEURS de CONCOURS**

Catherine DENNEBOUY  
Elisabeth MORICET

**RESPONSABLE des JUGES**

Marie-Odile HANSSENS

## **TABLEAU de REPARTITION Fédéral A et J (art. 26.8 p 55 PF 2017)**

Nombre de Jeunesses	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
8 à 12	6	12	6	0
Nombre d'Aînées	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
8 à 12	6	12	6	2

## **ORGANISATION MATERIELLE**

Temps prévu par rotation : 12 minutes pour le Fédéral Jeunesses-15 minutes pour le Fédéral Aînées

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
<b>3 Tables de Saut</b>	6	5 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 4 min
<b>3 Barres asymétriques</b>	6	5 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 4 min
<b>4 Poutres</b>	8	4 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 3 min
<b>4 Sols Dynamiques</b>	8	4 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 3 min

## 1er Horaire

## Fédéral Jeunesses

Contrôle des licences : 7 h 15

9 équipes

Retrait des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 7 h 35

Compétition : 8 h 05 à 10 h 05

			1er agrès
35	ESPRIT SPORT	SEYSSUEL-ESTRABLIN	Saut2
68	LA VIGILANTE	BAYONNE	Ensemble2
88	LES JEUNESSES	CROISSY SUR SEINE	Sol1
90	LESTREM GYM	LESTREM	Poutre1
117	CADETTES St MICHEL	LIMOGES	Saut1
135	JEANNE D'ARC	DAX	Barres2
146	SPORTING CLUB	BEAUCOUZE	Sol2
161	DOMREMY	BRUZ	Barres1
164	JEANNE D'ARC	PERENCHIES	Ensemble1

## 2ème Horaire

## Fédéral Jeunesses

Contrôle des licences : 9 h 35

8 équipes

Retrait des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 9 h 50

Compétition : 10 h 20 à 12 h 00

			1er agrès
17	ENVOLEE DE DAX	DAX	Sol1
60	ASC BONNE GARDE	NANTES	Barres1
85	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU	Saut1
92	AVENIR DE TRIEL	TRIEL SUR SEINE	Ensemble2
131	LA CAMBRONNAISE	ST SEBASTIEN SUR LOIRE	Barres2
157	HIRONDELLES	VILLEFRANCHE/SAONE	Ensemble1
186	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	Poutre1
190	SAINT EVRARD CYSOING	CYSOING	Poutre2

## 3ème Horaire

## Fédéral Aînées

Contrôle des licences : 12 h 15

10 équipes

Retrait des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 12 h 30

Compétition : 13 h 00 à 15 h 30

			1er agrès
6	LA CONCORDE	COUËRON	Ensemble1
14	CHARTREUSE GYM	ST LAURENT DU PONT	Barres2
35	ESPRIT SPORT	SEYSSUEL-ESTRABLIN	Sol2
56	GASSENDIANA	PARIS	Poutre1
88	LES JEUNESSES	CROISSY SUR SEINE	Poutre2
146	SPORTING CLUB	BEAUCOUZE	Sol1
184	UNION SPORTIVE	ANCENIS	Ensemble2
186	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	Barres1
190	SAINT EVRARD CYSOING	CYSOING	Saut1
193	JEANNE D'ARC	MAZE-MILON	Saut2

## 4ème Horaire

## Fédéral Aînées

Contrôle des licences : 15 h 00

10 équipes

Retrait des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 15 h 15

Compétition : 15 h 45 à 18 h 15

			1er agrès
60	ASC BONNE GARDE	NANTES	Barres1
85	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU	Saut2
92	AVENIR DE TRIEL	TRIEL SUR SEINE	Barres2
132	SAINT GEORGES	ARGENTEUIL	Poutre1
138	GAS DE St THIVISIAU	LANDIVISIAU	Ensemble1
145	LES JEUNES DE CHERENG	CHERENG	Sol2
150	ASC JA MOUVAUX	MOUVAUX	Sol1
156	LA SPORTIVE NEUHOF	STRASBOURG	Ensemble2
161	DOMREMY	BRUZ	Poutre2
163	UNION CHÂBONNAISE	CHÂBONS	Saut1

## 5ème Horaire

## Fédéral Aînées

Contrôle des licences : 17 h 15

9 équipes

Retrait des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 18 h 00

Compétition : 18 h 30 à 20 h 45

			1er agrès
17	ENVOLEE DE DAX	DAX	Barres1
60	ASC BONNE GARDE	NANTES	Ensemble1
117	CADETTES St MICHEL	LIMOGES	Poutre2
125	LE CRAN GYM FILLES	TASSIN	Sol1
131	LA CAMBRONNAISE	ST SEBASTIEN SUR LOIRE	Ensemble2
142	ALERTE-GENTIANES	CHAMBERY	Poutre1
154	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	Saut2
157	HIRONDELLES	VILLEFRANCHE/SAONE	Barres2
186	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	Saut1

Responsable des juges			Marie-Odile HANSSENS			Appel des juges			
						Début des épreuves			
CHAMPIONNAT "FÉDÉRAL AÎNÉES JEUNESSES"									
TABLE DE SAUT				BARRES ASYMETRIQUES					
370	STALPORT Véronique	St Etienne (42)	RA	312	BOF Elodie	La Motte Servolex (73)	RA		
306	BAROUX Monique	St Barthélémy Lestra (42)	SA	330	DUBE Philippe	St Mathurin/loire (49)	SA		
<b>1er agrès</b>				<b>1er agrès</b>					
223	CARIOU Angélique	Landivisiau (29)	6ème	1	APPELGHEM Michel	Marcq en Baroeul (59)	FF		
105	BERJONNEAU M Annick	Limoges (87)	L	2	BARRAUX Dominique	Villefranche/Saône (69)	F		
287	SALMON Nadine	Ancenis (44)	6ème	108	BOTTO Nicole	Argenteuil (95)	L		
6	DENAEGL Bernard	Mouvaux (59)	FF	8	FOHRER Isabelle	St Croix en Plaine ((68)	F		
238	FEAT Katell	Bruz (35)	6ème	133	NICOLINI Josiane	Livry Gargan (93)	L		
277	PILIA Patricia	Lestrem (62)	6ème	111	BOUCHET Laurence	St Barthélémy Lestra (42)	L		
<b>2ème agrès</b>				<b>2ème agrès</b>					
13	GRES Lionel	Seyssuel/Estrablin (38)	FF	9	FRISON Nadège	Bourgoin Jallieu (38)	F		
274	PEYRATOUT Nadine	Limoges (87)	6ème	213	BIOTTEAU Anne Marie	Ancenis (44)	6ème		
123	GROCHULSKA Corinne	St Pierre d'Albigny (73)	L	234	GODINAT Sabine	chéreng (59)	6ème		
19	PEYRES Jean Louis	Dax (40)	F	14	LIMANDAS Françoise	Tassin (69)	F		
127	MEYER Béatrice	St Laurent Du Pont (38)	L	268	MOONGEN Laure	Argenteuil (95)	6ème		
249	HECKER Virginie	Strasbourg (68)	6ème	142	SOUBEYRAT Agnès	Roiffieux (07)	L		
<b>3ème agrès</b>				<b>3ème agrès</b>					
21	RICHARD Monique	St Marcellin (38)	F	16	NEBRA Michel	Dax (40)	F		
150	WATELET Nicole	Triel sur Seine (78)	L	129	MIGLIORINI Myriam	Chambéry (73)	L		
228	DASTE Patricia	Aire sur Adour (40)	6ème	290	TACHOT Michèle	Croissy/Seine (78)	6ème		
119	FOURNIER Freddy	Nantes (44)	L	20	REINOZE Anne Marie	Bruz (35)	FF		
264	MARLANGUE Jean	Triel sur Seine (78)	6ème	121	GOMMERAT Isabelle	Croissy/Seine (78)	L		
131	MOTTE Florence	Villefranche/Saône (69)	L	246	GRUHIER Philippe	Estaires (59)	6ème		
<b>POUTRE</b>				<b>SOL</b>					
339	ISAIA Isabelle	Mornant (69)	RA	303	ANSELIN Fabienne	Mornant ((69)	RA		
349	LUNEAU Maryse	Chemille (49)	SA	362	POMMET Anne Laure	Villefranche/S (69)	SA		
<b>1er agrès</b>				<b>1er agrès</b>					
18	PENIN Nathalie	Tassin (69)	FF	3	BAVUSO Simone	St Etienne (42)	F		
102	BART Sylvie	Armentières (59)	L	126	LORENTZ Sophie	Schiltigheim (67)	L		
132	NEBRA Andrée	Dax (40)	L	218	BROSSARD Maryse	Ancenis ((44)	6ème		
101	BAERT Sylvie	Mouvaux (59)	L	113	COCHETEL Chantal	Vertou (44)	F		
269	MORA Régine	Régine (40)	6ème	107	BILLON Gwladys	Landivisiau (29)	L		
231	DEFOIS Brigitte	Beaucouzé (49)	6ème	146	VAHRAMIAN Céline	Châbons (38)	L		
<b>2ème agrès</b>				<b>2ème agrès</b>					
103	BAZO Ginette	Limoges (87)	L	10	GAUVIN Karine	St Sébastien/Loire (44)	F		
145	TARDY Anne Laure	St Barthélémy Lestra (42)	L	104	BAZO Sophie	Limoges (87)	L		
204	AULAGNE NONNIER Mathilde	Beaucouzé (49)	6ème	7	ERIDIA Sophie	Dax (40)	F		
106	BETEMPS Jocelyne	Chambéry (73)	L	12	GIVOIS Simone	Caluire (69)	F		
128	MICOUD Elisabeth	châbons (38)	L	259	LECOQ Florence	Nantes (44)	6ème		
235	DIVAY Adeline	Bruz (35)	6ème	148	VEYRET Catherine	Bourgoin Jallieu (38)	L		
<b>3ème agrès</b>				<b>3ème agrès</b>					
137	PERRON LE DALL Gwendoline	Landivisiau (29)	L	110	BOUCHET Brigitte	Nantes (44)	L		
116	DIEBOLD Chantal	Strasbourg (67)	L	147	VANDEVOOGHEL M.Odile	Estaires (59)	L		
114	DELIOT Jeanine	Brignais (69)	L	202	AMISSE Sylvie	Legé (44)	6ème		
136	PECH Brigitte	Seyssuel/Estrablin (38)	L	138	POTAPPOF Mireille	Limoges (87)	L		
205	AZZOUZ Sylvie	Limoges (87)	6ème	115	DESCAMPS Séverine	Perenchies (59)	L		
230	DECONNICK Jeanne Marie	Lestrem (62)	6ème	244	GRES Ariane	Seyssuell/Estrablin	6ème		
<b>4ème agrès</b>				<b>4ème agrès</b>					
212	BICHON Claude	Coueron (44)	6ème	125	LAFFARGE Claire	Tassin (69)	L		
226	CHAPELLE Emilie	Mazé-Million (49)	6ème	283	PUSCHMANN Isabelle	Triel/Seine (95)	6ème		
220	BURKARTH Valérie	Paris (75)	6ème	143	STEPHENSON Véronique	St Pierre d'Albigny (73)	L		
120	GAY Caroline	Tassin (69)	L	110	BOUCHET Brigitte	Nantes (44)	L		
270	OLLIVIER Katia	St Sébastien/Loire (44)	6ème	217	BREILLET Dorothee	Bourgoin Jallieu (38)	6ème		
118	FISCHER Barbara	St Croix en Plaine (68)	L	5	DE FIRMAS Cécile	Croissy sur Seine (78)	F		
<b>ENSEMBLES</b>									
353	MARY Virginie	Beaupréau (49)	RA	En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT :  Avertir la Fédération, l'organisateur et Marie France JUNOD 06 87 40 55 47 mf.junod@orange.fr					
507	DUPE Agnès	St Nazaire (44)	SA						
<b>ALIGNEMENT</b>									
15	NAVES Marie France	Chambéry (73)	F						
501	BARRE Sandra	Aizenay (85)	E						
<b>EXECUTION INDIVIDUELLE</b>									
513	RUEL Annie	Saint Laurent du Pont (38)	E						
135	PASQUE Malika	St Sébastien/Loire (44)	L						
<b>EXECUTION D'ENSEMBLE</b>									
323	DELFORGE Jeanne Marie	Armentières (59)	2ème						
4	CAUCHON Josette	Nantes (44)	F						

### FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association : .....N°

Fédéral Jeunesses

**SAUT**

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association : .....N°

Fédéral Jeunesses

**BARRES**

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association : .....N°

Fédéral Jeunesses

**POUTRE**

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association : .....N°

Fédéral Jeunesses

**SOL**

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Veuillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.

**Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (1 gymnaste par ligne), (case jaune obligatoire, case grise interdite) 12 gym au maximum. Cases jaunes obligatoires, grises interdites.**

Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.

## FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association : .....N°

Fédéral Aînées

**SAUT**

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association : .....N°

Fédéral Aînées

**BARRES**

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association : .....N°

Fédéral Aînées

**POUTRE**

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association : .....N°

Fédéral Aînées

**SOL**

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Veuillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.

Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (1 gymnaste par ligne) (case jaune obligatoire, case grise interdite)

Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant. Les gymnastes de 2003 auront les N° 13 et 14.

<b>Fédéral Jeunesses Association N°.....</b>					
<b>Nom de l'Association : .....</b>					
<b>Sol</b>					
<i>Répartition des gymnastes par musique</i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup>				
	4 <sup>ème</sup>				
	4 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup>				
<p>Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :</p> <p><b>Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.</b></p> <p><b>Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.</b></p>					

<b>Fédéral Jeunesses Association N°.....</b>					
<b>Nom de l'Association : .....</b>					
<b>Sol</b>					
<i>Répartition des gymnastes par musique</i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup>				
	4 <sup>ème</sup>				
	4 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup>				
<p>Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :</p> <p><b>Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.</b></p> <p><b>Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.</b></p>					

<b>Fédéral Aînées Association N°.....</b>					
<b>Nom de l'Association : .....</b>					
<b>Sol</b>					
<i>Répartition des gymnastes par musique</i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>				
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

**Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.**

**Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.**



<b>Fédéral Aînées Association N°.....</b>					
<b>Nom de l'Association : .....</b>					
<b>Sol</b>					
<i>Répartition des gymnastes par musique</i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>				
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

**Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.**

**Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.**



Nom de l'association \_\_\_\_\_

**LISTE DES GYMNASTES** composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

**LISTE DES ENTRAINEURS**

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 1<sup>er</sup> Juillet 2017

Nom de l'association \_\_\_\_\_

**LISTE DES GYMNASTES** composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2003 prendront les numéros 13 et 14

**LISTE DES ENTRAINEURS**

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 1<sup>er</sup> Juillet 2017

# FEDERAL 1 AINEES

**LIEU**

**Salle ARDESIA**

**DIRECTEURS de CONCOURS**

Magaly HARS

Joël LECLINCHE

**RESPONSABLE des JUGES**

Germinal FLORES

## TABLEAU de REPARTITION Fédéral 1 Ainées (art. 26.8 p 55 PF 2017)

Nombre d'ainées	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
8 à 12	3	5	7	3

## ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 22 minutes pour 2 équipes.

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	6 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 5 min
3 Barres asymétriques	6	7 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 6 min
4 Poutres	8	5 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 4 min
4 Sols	8	5 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 4 min

## 1er Horaire

## Fédéral 1 Aînées

Contrôle des licences : groupe 1 : 7 h et groupe 2 : 7 h 15

12 équipes

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 30

Compétition : 8 h à 10 h 25

		1er agrès	
25	PERCE NEIGE	SAINT MATHURIN SUR LOIRE	Poutre2
94	PATRONNAGE LAIQUE DE LA CAVALE BLANCHE	BREST	Ensemble2
95	NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS	Ensemble1
104	ETOILE SPORTIVE DE GARGAN-LIVRY	LIVRY-GARGAN	Saut2
123	FEUX FOLLETS	SAINT FLORENT LE VIEIL	Barres3
136	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT	Sol1
149	MJC UNION LESTRA VALEILLE	SAINT BARTHELEMY LESTRA	Sol2
152	LA JAC	CHALONNES SUR LOIRE	Sol3
155	LYON PATRIOTE ENTRAIN SAINT DENIS	LYON	Barres2
176	L'AVENIR	CHEMILLE	Saut1
190	SAINT EVRARD CYSOING	CYSOING	Poutre1
191	ETOILE DE MONTAUD	SAINT ETIENNE	Barres1

## 2ème Horaire

## Fédéral 1 Aînées

Contrôle des licences : groupe 1 : 9 h 40 et groupe 2 : 9 h 55

13 équipes

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 10

Compétition : 10 h 40 à 13 h 05

		1er agrès	
29	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES	Saut2
62	LES PERVENCHES	LA MOTTE SERVOLEX	Poutre3
66	AVANT-GARDE TURRIPINOISE	LA TOUR DU PIN	Barres3
72	VIOLETTE ATURINE	AIRE SUR ADOUR	Ensemble3
77	ATHLETIC-CLUB STE CECILE	LUISANT	Saut1
106	ALOUETTES GYM	LES HERBIERS	Ensemble1
108	LA SAINT NICOLAS	BEAUNE	Barres1
119	SOCIETE DE GYMNASTIQUE "ST-LEON"	SAINTE-CROIX-EN-PLAINE	Poutre2
124	ESPERANCE MARCQ	MARCQ EN BAROEUL	Ensemble2
125	LE CRAN GYM FILLES	TASSIN	Sol1
142	ALERTE-GENTIANES	CHAMBERY	Sol2
146	SPORTING CLUB	BEAUCOUZE	Barres2
154	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	Poutre1

## 3ème Horaire

## Fédéral 1 Aînées

Contrôle des licences : groupe 1 : 13 h 05 et groupe 2 : 13 h 20

12 équipes

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 13 h 35

Compétition : 14 h 05 à 16 h 20

		1er agrès	
48	LA JOUVENCELLE	MONTROND LES BAINS	Ensemble2
57	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES	Ensemble1
60	ASC BONNE GARDE	NANTES	Poutre3
87	ESPOIR MUGRONNAIS	MUGRON	Poutre1
97	JEANNE D'ARC	CHARLEVILLE MEZIERES	Barres2
130	ASCE LA BAULE	LA BAULE ESCOUBLAC	Sol1
131	LA CAMBRONNAISE	SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	Saut2
137	CSC LAETITIA	NANTES	Saut1
144	J.A. ALOUETTES	CALUIRE	Barres1
173	SAINT MICHEL	MORTEAU	Poutre2
188	LES PASTOURELLES	BEAUPREAU	Barres3
192	BRUYERE ET ECUREUILS BAUGEOIS	BAUGE	Sol2

## 4ème Horaire

## Fédéral 1 Aînées

Contrôle des licences : groupe 1 : 15 h 35 et groupe 2 : 15 h 50

12 équipes

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 05

Compétition : 16 h 35 à 18 h 50

		1er agrès	
65	USSA GYMNASTIQUE	SAINT ANDRE LEZ LILLE	Ensemble1
93	AVANT GARDE DE SAINT ETIENNE	SAINT ETIENNE	Barres2
101	HIRONDELLE GYMNASTIQUE	SAINT JULIEN DE CONCELLES	Poutre1
110	JEANNE D'ARC	SAINT MARCELLIN	Poutre2
115	LA VAILLANTE	VERTOU	Sol3
118	LES JONGLEURS GYM	LA GUERCHE DE BRETAGNE	Sol2
133	ALERTE DE MEAN	SAINT NAZAIRE	Saut1
160	SAINT AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE	Ensemble3
166	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUIIS	Saut2
179	ETOILE MOUZILLONNAISE GYM	MOUZILLON	Ensemble2
186	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	Sol1
189	A.U.S.GYMNASTIQUE	SCHILTIGHEIM	Barres1

Responsable des juges		Geneviève CARIOU		Appel des juges		Début des épreuves	
CHAMPIONNAT "F1 AÎNÉES "							
TABLE DE SAUT				BARRES ASYMETRIQUES			
374	TRUSCELLO Jean	Lyon (69)	2ème	350	MARAILHAC Martine	Aire Sur Adour (40)	2ème
348	LIEVIN Laurence	St André Les Lille (59)	2ème	369	SPIEGELS Patrick	Marcq en Baroeul (59)	2ème
1er agrès				1er agrès			
149	VULIN Marie Luce	Replonges (01)	L	242	GERBAUD Chantal	Montrond les bains (42)	6ème
203	AUGER Yan	Les Herbiers (85)	6ème	279	PISKA Léa	Beaune (21)	6ème
240	GARNIER Martine	Luisant (28)	6ème	17	PAIRE Hélène	St Etienne (42)	F
271	PAFFUMI Véronique	Caluire (69)	6ème	245	GRUFT Véronique	La Baule Escoublac (44)	6ème
2ème agrès				2ème agrès			
286	RUEL Jean Jacques	Lyon (69)	6ème	265	MENAGER Marc	Guerande ((44)	6ème
276	PILET Florent	Les Herbiers (85)	6ème	253	JOUHANNEAU Karen	La Motte Servolex (73)	6ème
224	CHAMARANDE Chantal	Amplepuis (69)	6ème	144	TAFFAREL Jean Pierre	La Tour du Pin (38)	L
214	BONNAUD Nicole	La Baule Escoublac (44)	6ème	130	MINTOFF Chantal	Charleville Mézières (8)	L
3ème agrès				3ème agrès			
318	CHATAIN Manon	Nantes (44)	2ème	201	ALBAUT Annick	Charleville Mézière (08)	6ème
375	VEIDEN Peggy	Estaires (59)	2ème	250	HOLLANDRE Anne	Perrenchies (59)	6ème
378	WAEKENS Valérie	Cysoing (59)	2ème	207	BEAUVAIS Christine	Luisant (28)	6ème
329	DETREZ Thierry	Lyon (69)	2ème	281	POULIQUEN Cécile	Brest (29)	6ème
POUTRE				Sol			
310	BLANCHARD Cécile	St Mathurin/Loire ((49)	RA	308	APPELGHEM Christine	Lestrem (59)	RA
305	AVENO Céline	St Marcellin (38)	SA	347	LEPERCQ Isabelle	Armentières (59)	SA
1er agrès				1er Agrès			
141	SAILLARD Monique	Morteau (25)	L	11	GIRARDIN Isabelle	Morteau (25)	F
206	BEAUMIER Lydie	Villedieu La Blouère (49)	6ème	152	GUERIN PAUBEL Martine	Replonges (01)	L
267	MICHEA Marie Laurence	Beaune (21)	6ème	288	SOULARD MATHIEN Julie	St Marcellin (38)	6ème
289	STEPPE Fabienne	St André Les Lille (59)	6ème	342	JOALLAND Florence	Nantes (44)	2ème
2ème agrès				2ème agrès			
256	LANGLADE Gérald	Mugron (40)	6ème	236	DOURDAN Dominique	Mugron (40)	6ème
237	DUPONT Michèle	Luisant (28)	6ème	278	PIRAUD Christine	St Etienne (42)	6ème
117	DUBOSQ Michèle	Aire sur Adour (40)	L	257	LANGLOIS Geneviève	Livry Gargan ((93)	6ème
221	CADOUX Maryse	Replonges(01)	6ème	109	BOUCHARD Frédérique	St Julien de Concelles (44)	L
3ème agrès				3ème agrès			
258	LE GALL Audrey	Brest (29)	6ème	124	GUIPET Michèle	Beaune (21)	L
272	PASCAL Eliane	St Etienne (42)	6ème	151	WEISS Manuella	St Croix en Plaine (68)	L
291	TILLON Françoise	Montrond les Bains (42)	6ème	292	TILMANN Françoise	Charleville Mézières (08)	6ème
273	PETITEAU Aurélie	Mouzillon (44)	6ème	232	DELANOE Angélique	St Mathurin/loire (49)	6ème
4ème agrès				4ème agrès			
261	LEPAROUX Yannick	St Julien de Concelles (42)	6ème	282	PUCELLE Joëlle	LA BAULE ESCOUBLAC (44)	6ème
285	RIOULT Marie-Laure	St Nazaire (44)	6ème	209	BENOIT Josette	Chambéry (73)	6ème
260	LEPAROUX Jacqueline	Vertou (44)	6ème	280	POIBLANC Sabrina	Beaugé (49)	6ème
361	POILDEVIN Aurore	Morteau (25)	2ème	216	BRE Manon	Mouzillon (44)	6ème
ENSEMBLES							
334	FALVET Dominique	Bayonne (64)	RA	<p>En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra <b>OBLIGATOIREMENT :</b></p> <p>Avertir <b>la Fédération, l'organisateur</b> et Marie France JUNOD mf.junod@orange.fr 06 87 40 55 47</p>			
301	ADAMO Amandine	Brignais 69)	SA				
Alignement							
509	GIRAUD Stéphanie	Villedieu la Blouère (49)	E				
512	PETOZZI Marie Christine	Villefranche/Saône (69)	E				
Exécution Individuelle							
504	CATTEAU Stéphanie	St André Les Lille (59)	E				
502	BLANCHARD Jacqueline	St Florent le Vieil (49)	E				
Exécution d'Ensemble							
505	CESBRON Emilie	Chalonnnes/Loire (49)	E				
506	DECOUR Bernard	La Motte Servolex (73)	E				

*Les cases grisées correspondent au jury notant les 6èmes*

### FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association : .....N°

Nom de l'Association : .....N°

**Fédéral 1 Aînés**

**SAUT**

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

**Fédéral 1 Aînés**

**BARRES**

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association : .....N°

Nom de l'Association : .....N°

**Fédéral 1 Aînés**

**POUTRE**

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

**Fédéral 1 Aînés**

**SOL**

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Veuillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.  
**Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (1 gymnaste par ligne), (case jaune obligatoire, case grise interdite)**  
**12 gym au maximum. Cases jaunes obligatoires, grises interdites.**  
 Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant. Les gymnastes de 2003 auront les N° 13 et 14.

<b>Fédéral 1 Aînées Association N° .....</b>					
<b>Nom de l'Association : .....</b>					
<h1 style="font-size: 2em;">Sol</h1>					
<i><b>Répartition des gymnastes par musique</b></i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	
2	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>		
	4 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup>				
Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :					
Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 6 <sup>ème</sup> degré)					
Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.					

<b>Fédéral 1 Aînées Association N° .....</b>					
<b>Nom de l'Association : .....</b>					
<h1 style="font-size: 2em;">Sol</h1>					
<i><b>Répartition des gymnastes par musique</b></i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	
2	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>		
	4 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup>				
Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :					
Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 6 <sup>ème</sup> degré)					
Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.					

Nom de l'association \_\_\_\_\_

**LISTE DES GYMNASTES** composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2003 prendront les numéros 13 et 14

### LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 1<sup>er</sup> Juillet 2017



# FEDERAL 1 JEUNESSES

**LIEU**

**HALL C**

**DIRECTEURS de CONCOURS**

Monique SOURISSEAU

Marie-Laure LOSANO

**RESPONSABLE des JUGES**

Geneviève CARIOU

## **TABLEAU de REPARTITION Fédéral 1 Jeunesses (art. 26.8 p 55 PF 2017)**

Nombre de jeunes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
8 à 12	3	5	9	2

## **ORGANISATION MATERIELLE**

Temps prévu par rotation : 20 minutes pour 2 équipes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	6 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 5 min
3 Barres Asymétriques	6	7 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 6 min
4 Poutres	8	5 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 4 min
4 Sols	8	5 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 4 min

## 1er Horaire

## Fédéral 1 Jeunesses

Contrôle des licences : groupe 1 : 7 h et groupe 2 : 7 h 15

14 équipes

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 30

Compétition : 8 h à 10 h 30

			1er agrès
6	LA CONCORDE	COUERON	Poutre3
49	SOCIETE SPORTIVE ST ALOYSE	INGERSHEIM	Poutre2
57	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES	Barres1
60	ASC BONNE GARDE	NANTES	Poutre1
77	ATHLETIC-CLUB STE CECILE	LUISANT	Barres2
106	ALOUETTES GYM	LES HERBIERS	Sol2
125	LE CRAN GYM FILLES	TASSIN	Ensemble3
138	GAS DE St THIVISIAU	LANDIVISIAU	Ensemble2
142	ALERTE-GENTIANES	CHAMBERY	Saut1
144	J.A. ALOUETTES	CALUIRE	Saut2
145	LES JEUNES DE CHERENG	CHERENG	Ensemble1
153	AIZENAY GYM	AIZENAY	Saut3
154	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	Sol1
186	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	Barres3

## 2ème Horaire

## Fédéral 1 Jeunesses

Contrôle des licences : groupe 1 : 9 h 25 et groupe 2 : 9 h 40

12 équipes

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 9 h 55

Compétition : 10 h 45 à 12 h 45

			1er agrès
48	LA JOUVENCELLE	MONTROND LES BAINS	Ensemble1
65	USSA GYMNASTIQUE	SAINT ANDRE LEZ LILLE	Poutre2
87	ESPOIR MUGRONNAIS	MUGRON	Sol2
93	AVANT GARDE DE SAINT ETIENNE	SAINT ETIENNE	Poutre1
130	ASCE LA BAULE	LA BAULE ESCOUBLAC	Barres3
132	SAINT GEORGES D'ARGENTEUIL	ARGENTEUIL	Ensemble2
137	CSC LAETITIA	NANTES	Sol1
150	ASC JA MOUVAUX	MOUVAUX	Barres2
158	ELAN SPORTIF DE RIVE-DE-GIER	RIVE DE GIER	Barres1
160	SAINT AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE	Sol3
166	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUIIS	Saut1
179	ETOILE MOUZILLONNAISE GYMNASTIQUE	MOUZILLON	Saut2

## 3ème Horaire

## Fédéral 1 Jeunesses

Contrôle des licences : groupe 1 : 12 h 45 et groupe 2 : 13 h 00

14 équipes

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 13 h 15

Compétition : 13 h 45 à 16 h 05

			1er agrès
29	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES	Poutre1
31	CERCLE SPORTIF MEINAU	STRASBOURG	Poutre2
41	ESSOR GYMNIQUE	SAINT GENEST LERPT	Barres1
42	VERN GYMNASTIQUE	VERN SUR SEICHE	Poutre3
50	ASR GYM ROIFFIEUX	ROIFFIEUX	Ensemble2
100	LES VAILLANTES	BRIGNAIS	Sol2
104	ETOILE SPORTIVE DE GARGAN-LIVRY	LIVRY-GARGAN	Ensemble3
108	LA SAINT NICOLAS	BEAUNE	Barres2
113	LA LEGEENE GYMNASTIQUE	LEGE	Saut2
123	FEUX FOLLETS	SAINT FLORENT LE VIEIL	Saut3
143	USCRD GYMNASTIQUE	CENON	Ensemble1
157	HIRONDELLES	VILLEFRANCHE/SAONE	Saut1
175	LES THEOPOLITAINES	VILLEDIEU LA BLOUERE	Sol1
180	LES ALGUES	CANDE	Barres3

## 4ème Horaire

## Fédéral 1 Jeunesses

Contrôle des licences : groupe 1 : 15 h 20 et groupe 2 : 15 h 35

14 équipes

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 15 h 50

Compétition : 16 h 20 à 18 h 40

			1er agrès
13	LES MONTAGNARDS	LA MONTAGNE	Poutre3
14	CHARTREUSE GYM	SAINT LAURENT DU PONT	Poutre2
51	ENTENTE GYMNIQUE DU GUIERS	ENTRE DEUX GUIERS	Barres1
72	VIOLETTE ATURINE	AIRE SUR ADOUR	Poutre1
84	BLEUETS DE MAURIENNE	SAINT JEAN DE MAURIENNE	Ensemble2
95	NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS	Sol2
124	ESPERANCE MARCQ	MARCQ EN BAROEUL	Sol3
146	SPORTING CLUB	BEAUCOUZE	Barres2
105	JEUNE GARDE	POURRAIN	Saut1
171	ELSA GYM	BRISSAC QUINCE	Saut2
177	ST PIERRE SPORT GYM	SAINT PIERRE D'ALBIGNY	Ensemble1
184	UNION SPORTIVE	ANCENIS	Saut3
190	SAINT EVRARD CYSOING	CYSOING	Sol1
193	JEANNE D'ARC	MAZE-MILON	Barres3

Responsable des juges		Germinal FLORES		Appel des juges Début des épreuves			
CHAMPIONNAT "F1 JEUNESSES"							
TABLE DE SAUT				BARRES ASYMETRIQUES			
379	ZAHOUTE Selma	Vern/Seiche (35)	RA	352	MARTINEZ Ilona	Verne/Seiche (35)	RA
315	BUROT Josiane	Brissac Quince (49)	SA	358	PIAZZALUNGA Rosa	Roiffieux (07)	SA
1er agrès				1er agrès			
247	GUGGENBUHL Caroline	Ingersheim (68)	6ème	139	PRIN Véronique	La Montagne (44)	L
309	BERNARD Christian	Amplepuis (69)	2ème	351	MAREAU Virginie	Maze-Milon (49)	2ème
263	LIEVRE Annick	Brissac Quince (49)	6ème	112	CHAMPET Camille	Roiffieux (07)	L
377	VETTRAINO Zaia	Caluire (69)	2ème	376	VERRIERES Sabine	St Laurent du Pont (38)	2ème
2ème agrès				2ème agrès			
211	BIADATTI Muriel	Coueron (44)	6ème	239	FEIERSTEIN Jacques	Livry Gargan (95)	6ème
304	AUCLAIR Norbert	Mouzillon (44)	2ème	371	SUTEAU Sophie	St Florent le Vieil (49)	2ème
243	GOORIS Sandrine	Bayonne (64)	6ème	140	ROUX Odile	Rive de Gier (42)	L
254	JOUSSEAUME Henri	Coueron (44)	6ème	356	MENAGER Michelle	Guérande (44)	2ème
3ème agrès				3ème agrès			
360	PLESSIS Alain	Pourrain (89)	2ème	302	ADNANE Fatiha	Amplepuis (69)	2ème
368	ROUSSEAU Chrystel	Aizenay (85)	2ème	134	OLIVEREAU Justine	Cysoing (59)	
333	EQUIS Raymond	Rive de Giers (42)	2ème	215	BRAS Marthe	Mornant (69)	6ème
321	COUSSOT Michel	Argenteuil (95)	2ème	233	DELOGE Mélanie	La Guerche/Bretagne (35)	2ème
POUTRE				SOL			
343	KNECHT Bénédicte	Montrond les Bains (42)	RA	365	QUIRION Isabelle	Légé (44)	RA
335	FORVEILLE Maud	Candé (49)	SA	354	MATEOS Maeva	Cenon (33)	SA
1er agrès				1er agrès			
266	MENARD Marie-Laure	La Montagne (44)	6ème	241	GENTIAL Marie Dominique	St Genest Lerpt (42)	6ème
363	PREVOST Suzanne	Entre Deux Guiers (42)	2ème	219	BROVELLI Cynthia	Schiltigheim (67)	6ème
208	BENETTI Céline	Saint Pierre d'Albigny (73)	6ème	311	BORDEREAU Lucie	Beaugé (49)	2ème
255	KARGULEWICZ Dominique	Cenon (33)	6ème	314	BOUREFIS Selma	Strasbourg (67)	2ème
2ème agrès				2ème agrès			
275	PIAT Véronique	Verne sur Seiche (35)	6ème	225	CHANDELLIER Viviane	St Nazaire (44)	6ème
373	TRAN Sophie	Cenon (33)	2ème	284	RACAUD Ghislaine	Pourrain (89)	6ème
251	JACON Véronique	St Jean de Maurienne (73)	6ème	316	CARPENTIER Monique	Triel Sur Seine ((78)	2ème
262	L'HURRIEC Christine	Nantes (44)	6ème	322	DEL COURT Sandrine	Estaires (59)	2ème
3ème agrès				3ème agrès			
229	HARNAIS Marie Thérèse	Cysoing (59)	2ème	227	COUTURIER Elodie	Nantes (44)	6ème
367	ROBIN Romuald	Strasbourg (67)	2ème	319	COUILLEAULT Pascale	St Florent le Vieil (49)	2ème
336	HECQUET Sandrine	Dax (40)	2ème	324	DELOBRE Sophie	St Etienne (42)	2ème
313	BOSSARD Eloïse	Les Herbiers (85)	2ème	325	DEL IEN Aline	Chalonnnes/Loire (49)	2ème
4ème agrès				4ème agrès			
320	COUSSOT Martine	Argenteuil (95)	2ème	248	GUIRAUD Sophie	St Jean de Maurienne (73)	6ème
355	MATIGNON Thérèse	Aizenay (85)	2ème	327	DEMOOR Dorothée	Marcq en Baroeul (59)	2ème
307	BASTIDE Anne Marie	Brignais (69)	2ème	332	DUPIRE Grâce	Cysoing (59)	2ème
345	LE RASLE Typhaine	Bauge (49)	2ème	341	JEANPIERRE Valérie	Paris (75)	2ème
ENSEMBLES				<b>En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT :</b>  <b>Avertir la Fédération, l'organisateur et Marie France JUNOD</b> <b>mf.junod@orange.fr 06 87 40 55 47</b>			
340	JEAN Christiane	Entre deux Guiers (42)	RA				
514	TOUTAIN Edith	Chereng (59)	SA				
ALIGNEMENT							
122	GRANGERAT Reine	Entre deux Guiers (42)	L				
503	BOURSE Fabienne	Candé (49)	E				
EXECUTION INDIVIDUELLE							
252	JOLY Maryvonne	Saint Genest Lerpt (42)	6ème				
511	PELTIER Lucie	La Guerche/Bretagne (35)	E				
EXECUTION D'ENSEMBLE							
510	MOREAU Yolène	Chemille (49)	E				
508	GEIGER Régine	Ingersheim (68)	E				

**Les cases grisées correspondent au jury notant les 5èmes**

### FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association : .....N°

Nom de l'Association : .....N°

Fédéral 1 Jeunesses

SAUT

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Fédéral 1 Jeunesses

BARRES

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association : .....N°

Nom de l'Association : .....N°

Fédéral 1 Jeunesses

POUTRE

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Fédéral 1 Jeunesses

SOL

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

-----

**Veillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.**  
**Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (1 gymnaste par ligne), (case jaune obligatoire, case grise interdite)**  
**12 gym au maximum. Cases jaunes obligatoires, grises interdites.**  
 Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.

**Fédéral 1 Jeunesses Association N° .....**

**Nom de l'Association : .....**

# Sol

## Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	
2	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>		
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

**Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 5<sup>ème</sup> degré)**

**Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.**

exemplaire responsable d'agrès

**Fédéral 1 Jeunesses Association N° .....**

**Nom de l'Association : .....**

# Sol

## Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	
2	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>		
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

**Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 5<sup>ème</sup> degré)**

**Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.**

**F1J****CONTRÔLE LICENCES****N°****Nom de l'association** \_\_\_\_\_**LISTE DES GYMNASTES** composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

**LISTE DES ENTRAINEURS**

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 1<sup>er</sup> Juillet 2017

# DIMANCHE

- 10 h 15 : Accueil de toutes les associations à l'entrée du Stade du Lac du Maine Rue Jules Ladoumègue, 49000 Angers
- 10 h 30 : Festi'Fédé et cérémonie protocolaire de remise des récompenses
- 13h30 : Pique-nique sur le Stade du Lac du Maine
- 13h30 : Distribution des licences, récompenses et repas froids

## Programme Festi'Fédé

---

- ∞ Défilé des drapeaux des associations
- ∞ Défilé et présentation des associations
- ∞ Entrée des juges
- ∞ Entrée des gymnastes du CD du Maine et Loire et des bénévoles
- ∞ Entrée des drapeaux fédéraux et trophées fédéraux
- ∞ Mot de Président général de la FSCF
- ∞ Temps de Sens sur le thème du « **RESPECT** »
- ∞ Mouvement d'ensemble Aînées
- ∞ Palmarès Aînées Fédéral et Fédéral 1
  - Palmarès Mouvement d'ensemble
  - Palmarès par catégorie
- ∞ Transmission du témoin du CD du Maine et Loire à la Fraternelle de Bourgoin-Jallieu
- ∞ Mouvement d'ensemble Jeunesses
- ∞ Palmarès Jeunesses Fédéral et Fédéral 1
  - Palmarès Mouvement d'ensemble
  - Palmarès par catégorie
- ∞ Défilé des championnes
- ∞ Mouvement d'ensemble Jeunesses (bis)

## 9. CONSIGNES POUR LES DIFFERENTES FESTIVITES

### TENUE des ENTRAINEURS :

---

**Pour tout le weekend**, SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures à dominante blanche (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 5.3 du PF 2017).

Les entraîneurs n'entrent sur le stade que s'ils sont en tenue règlementaire et **sans** gros sac.

## TENUE des GYMNASTES :

---

### Festi-Fédé

- Justaucorps
- Casquette ou foulard ..... (forme et couleur uniformes)
- Chaussons blancs ou chaussures blanches légères. Si les chaussures ne sont pas conformes, les filles rentreront pieds nus sur le stade pour le festival.

## PANCARTE et DRAPEAU

---

Chaque Association doit avoir **son drapeau et sa pancarte**. Les associations **défilent** dans la ville avec leur drapeau et leur pancarte, pour le **festival**, tous les drapeaux entrent ensemble et chaque association entre sur le stade avec sa pancarte.

## PANCARTE

---

Elle doit être sur fond blanc, propre et lisible et mentionner :

- le nom du CLUB en entier
- la ville et le département en LETTRES

Pour les nouvelles Associations, les normes demandées sont :

- largeur 70 cm
- hauteur 35 cm
- longueur du manche +/-1m50
- 

## RECOMMANDATIONS aux ENTRAINEURS

---

La présence de toutes les équipes est indispensable le Dimanche matin. (Article 5 page 10)

Vous êtes un exemple pour vos gymnastes. Votre attitude et votre motivation pour les différentes manifestations seront le fruit de l'image qu'elles donneront de la Fédération :

Toute attitude et comportement jugés incorrects et persistants malgré un avertissement de la part d'un membre de la CNGF, entraînera le déclassement de l'équipe.

Pour toutes les manifestations :

- Respecter l'horaire, être attentif aux consignes des membres de la CNGF et de l'organisation.
- Participer activement en ayant du RESPECT à l'égard d'un moment qui est à l'image de notre identité et qui réunit tout le monde à travers la joie d'être ensemble.

Pendant toute la durée du festival, suivre les consignes données au micro et les instructions des Membres de la CNGF qui sont responsables du bon déroulement de celui-ci, nous vous en remercions par avance.



## ORDRE DU DEFILE

---

- Les drapeaux des associations
- Les associations
- Les Juges
- Gymnastes du CD du Maine et Loire
- Les drapeaux et trophées fédéraux

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> , 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> au mouvement d'ensemble se placent derrière le podium sur les points prévus à cet effet, pour les mettre en valeur pour le public.

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> , 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> dans chaque catégorie, ainsi que les podiums du mouvement d'ensemble se rassemblent dès la fin du palmarès Jeunesses pour le tour d'honneur des Championnes.

### **Défilé des championnes : avec pancarte**

Fédéral Aînées 1-2-3

Mouvement d'ensemble Fédéral Aînées 1-2-3

Fédéral 1 Aînées 1-2-3

Mouvement d'ensemble Fédéral 1 Aînées 1-2-3

Fédéral Jeunesses 1-2-3

Mouvement d'ensemble Fédéral Jeunesses 1-2-3

Fédéral 1 Jeunesses 1-2-3

Mouvement d'ensemble Jeunesses 1 Aînées 1-2-3

Les coupes pour les autres équipes ne seront remises qu'à partir de 13 h 30 dans l'enceinte du Stade

Le palmarès ne sera pas édité sur papier. Il sera affiché à l'entrée du Stade du Lac du Maine dès la fin de Festi'Fédé et sera consultable dès la fin sur le site de la FSCF.

Révéler la passion qui vous anime !

